



*Bulletin de Liaison n° 8*  
*- novembre 1999 -*

## Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité Habitat et peuplement aux IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles

Montpellier, 11-13 Mars 1998

Colloque AGER organisé avec l'UMR 154 du CNRS (Lattes/Montpellier), le GdR 954 du CNRS (Sophia Antipolis) et le Service régional de l'archéologie de Languedoc-Roussillon

Au même titre que les Actes de la table ronde du GDR 954 « Archéologie de l'espace rural méditerranéen dans l'antiquité et le haut Moyen Âge », *Le III<sup>e</sup> siècle en Gaule Narbonnaise, données régionales sur la crise de l'empire*, tenue à Aix-en-Provence, La Baume les 15-16 septembre 1995 et publiés sous la direction de Jean-Luc Fiches aux éditions APDCA, (Sophia Antipolis), en 1996, le quatrième colloque AGER sera sans doute, une publication marquante de cette décennie dans le domaine de l'histoire de l'Antiquité tardive. Le souci des organisateurs (P. Garmy, P. Ouzoulias, C. Pellecier, C. Raynaud, P. Van Ossel) d'inscrire la rencontre dans une réflexion historique large sur le devenir des campagnes gauloises à la fin de l'Antiquité leur a permis de garantir trois exigences : celle de replacer la Gaule dans un cadre géographique plus large en invitant des collègues des pays limitrophes de la France ; celle d'éviter la litanie des communications archéologiques à caractère local en obligeant les communicants à insérer leurs problématiques personnelles à l'intérieur de l'un des quatre thèmes proposés ; celle enfin de laisser une place importante aux discussions et aux conclusions d'ensemble, brillamment assumées par C. Wickham d'une part et J. Guyon d'autre part.

Les chercheurs étaient donc conviés à présenter leurs conclusions en se situant à l'intérieur de quatre thèmes représentatifs des orientations actuelles de la recherche : 1. Les dynamiques régionales de peuplement ; 2. Climat, milieu : conquête ou déprises ? ; 3. Les formes de l'habitat ; 4. Les élites dans les campagnes et le système domanial.

La moitié des communications du colloque furent consacrées au premier thème, celui des dynamiques régionales de peuplement. Ce vaste panorama des recherches régionales et micro-régionales les plus récentes offre désormais une synthèse précieuse qui inclut des études sur les provinces septentrionales gauloises de Bretagne (S.E. Cleary), Belgique (F. Vermulen), Rhénanie (K.H. Lenz), Germanies (M. Polfer), mais également les conclusions les plus récentes de nos collègues suisses (J. Monnier), espagnols (J.-M. Gurt ; J.-M. Palet) et italiens (G. Volpe). Ces trois dernières communications firent une large place aux problèmes de l'habitat, notamment celui des sites perchés et des grottes. En cela, elles apportèrent une contribution non négligeable au thème 3 : « Formes de l'habitat » qui mit en évidence, nous y reviendrons, l'importance de cet habitat en marge ou temporaire, trop souvent méconnu ou mal interprété.

Il était important d'envisager le peuplement de la Gaule à la fin de l'Antiquité dans une perspective régionale. Ce colloque fait apparaître de très grandes disparités suivant les zones géographiques étudiées. Se dessine assez clairement une dichotomie entre une Gaule du Nord qui semble, surtout dans ses franges les plus septentrionales, subir de manière durable les conséquences d'un peuplement allogène qui s'implante consécutivement aux différentes vagues de pénétration de peuples germaniques (site de Saint-Ouen-du-Breuil présenté par V. Gonzalez, P. Ouzoulias et P. Van Ossel) et une Gaule du Sud qui connaît des évolutions davantage liées à des modifications économiques locales. Mais il faut tenir comp-

te des contrastes accentués par l'inégale intensité des recherches archéologiques qu'il a été possible de mener depuis vingt ans. Si le Languedoc-Roussillon, la Provence, la vallée du Rhône, voire dans une moindre mesure l'Aquitaine sont aujourd'hui l'objet de prospections systématiques dans le cadre de programmes de recherches pluri-disciplinaires et pluri-annuelles (le programme Archaeomedes ou celui sur le peuplement rural de la Provence littorale et occidentale coordonné par Fr. Trément pour ne citer que deux exemples) qui ont été à l'origine de la plupart des communications de ce colloque, seules quatre communications, exceptées celles de nos collègues étrangers, concernaient la partie nord de la France. Le discours traditionnel sur le déclin des campagnes à la fin de l'antiquité se nourrit de cette méconnaissance des évolutions qui se produisent en Gaule du Nord. Les travaux personnels de P. Van Ossel, comme ceux qu'il a pu présenter avec P. Ouzoulias pour l'Île-de-France remettent en question cette vision obsolète.

Le second thème du colloque, « Climat, milieu : conquêtes ou déprises ? » mit en valeur les apports novateurs des recherches en climatologie et en palynologie (P. Magny ; J.-F. Berger). Celles-ci n'étaient pas absentes des deux autres contributions à ce thème, l'une sur « le delta du Rhône et le littoral méditerranéen » (F. Trément), l'autre sur « la vallée de la Seine : l'exemple de la Bassée » (J.-M. Séguier).

Le troisième thème, « Formes de l'habitat », réunit trois communications très originales. La première présente une synthèse sur l'habitat des grottes en Languedoc et Provence (L. Schneider et C. Raynaud) qui renouvelle la vision d'ensemble de l'habitat rural de la région. La seconde revient sur ce problème en l'intégrant à la problématique des sites perchés, ceci pour la vallée du Rhône (B. Ode, T. Odier). La troisième présente la fouille de grande ampleur du site de Saint-Ouen-du-Breuil et l'insère dans une perspective plus large de réflexion concernant l'évolution de l'habitat rural en Gaule du Nord. Y est abordé le problème de la survivance des agglomérations secondaires, un peu marginalisées tout le long de ce colloque.

Le quatrième thème, « Les élites et le système domanial » aurait mérité un traitement plus approfondi mais les contraintes scientifiques et techniques de l'organisation du colloque ne l'ont pas permis. Trois communications abordaient cette question difficile. Celle du collectif coordonné par P. Leveau sur la *villa* en Provence avait pour but de présenter une carte des sites de villas en cours d'élaboration. Celle de C. Pellecuer et H. Pomarède sur la « Crise, survie ou adaptation de la *villa* romaine en Narbonnaise première » répondait très exactement à la problématique du sujet en liant structure économique de la *villa* et système social environnant. La dernière communication de C. Balmelle et P. Van Ossel, « Les élites dans les campagnes aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles », présentait l'apport inestimable des sources archéologiques pour la connaissance d'un milieu social jusque là trop souvent appréhendé uniquement au travers des sources littéraires et épigraphiques. Les deux conclusions magistrales de C. Wickham et J. Guyon permirent, par un certain nombre de points qu'ils abordèrent l'un et l'autre, d'approfondir la discussion que suscita dans le public ce quatrième thème.

Les visites des sites de Maguelonne et Loupian, la visite du Musée Archéologique de Lattes complétèrent agréablement le programme de ces deux journées. La publication rapide des Actes, prévue pour le début 1999, permettra une publicité non usurpée à toutes ces recherches individuelles ou collectives.

*Christine Delaplace*  
*Université de Toulouse-II*

## **AGER**

### **Le bureau**

*Président* Alain Ferdière  
*Vice-président* Jean-Luc Fiches  
*Secrétaire* Paul Van Ossel  
*Trésorier* François Favory

### **Le CA**

D. Bayard, J.-F. Berger, G. Chouquer,  
J.-L. Collart, F. Favory, A. Ferdière,  
P. Leveau, P. Ouzoulias, C. Pellecuer,  
P. Poupet, C. Raynaud, M. Sintès,  
R. Royet, P. Van Ossel

## Productions oléicoles et viticoles dans les établissements ruraux de la Narbonnaise occidentale. Le point sur les équipements de transformation et de stockage

*Lattes, 5 juin 1998*

*Table ronde à l'initiative de l'UMR 154 du CNRS-Culture  
« Sociétés de la Protohistoire et de l'Antiquité en France Méditerranéenne »*

Il y a peu de temps encore, la tenue d'une journée d'étude sur les productions agricoles de la Narbonnaise occidentale – l'actuel Languedoc-Rousillon pour notre propos – aurait paru relever de la gageure. Une documentation embryonnaire en aurait été la principale cause. On rappellera que dans le territoire de cités telles que Béziers ou Nîmes, il a fallu attendre les années 90 pour voir se réaliser le dégagement de *villae* sur des surfaces de plusieurs milliers de m<sup>2</sup>. Ici comme ailleurs, l'archéologie préventive est à l'origine de progrès décisifs qui permettront dans l'avenir de reconsidérer l'éventail des productions.

Une vingtaine de chercheurs, au cours de la table ronde de ce mois de juin, ont tenté de faire le point, dans un premier temps, sur les équipements agricoles en relation avec l'oléiculture et la viticulture. Jean-Pierre Brun et Fanette Laubenheimer ont été invités en tant que spécialistes à venir soutenir la réflexion engagée.

Des découvertes de *dolia*, de cuves ou mieux de pressoirs sont signalées de façon régulière sur les chantiers qui s'ouvrent quotidiennement en divers points de la région languedocienne. Mais l'interprétation de ces structures reste de façon générale partielle et relève, dans bien des cas, du domaine de l'intuition. Quels éléments permettent de discriminer une installation viticole d'une installation oléicole ? Telle batterie de *dolia* ne pourrait-elle avoir contenu des céréales ? Une fois levés les problèmes d'interprétation, cette abondante documentation permet-elle de broser un premier tableau de l'économie régionale ?

Pour tenter de répondre à ces multiples questions, la formule adoptée au cours de cette journée de travail a été d'examiner au cas par cas l'ensemble des dossiers. Une courte présentation pour chaque site a servi à lancer une discussion générale. Plus d'une vingtaine de communications de ce type ont permis aux participants de prendre connaissance des résultats de terrain les plus récents ou d'en savoir plus sur des fouilles dont les résultats sont en cours d'étude.

Les exposés préliminaires consacrés à la Provence (J.-P. Brun) et au Languedoc (C. Pellecier) ont souligné, pour chacune des deux régions, la précocité de la viticulture. À Marseille, un vignoble soigneusement organisé est daté de l'époque hellénistique (site de Saint-Jean-du-Désert). De récentes fouilles urbaines, à Nîmes, ont permis la découverte d'un autre vignoble de la fin du II<sup>e</sup> siècle av. n. è. Si l'on excepte le cas marseillais, les témoignages prouvant l'existence d'un vin sud-gaulois de date ancienne sont encore peu fréquents. À Lattes cependant, les résultats des approches paléoenvironnementales (carpologie, palynologie) mais aussi les données céramologiques (recul des amphores vinaires importées) plaident très fortement pour une production locale à partir de la fin du III<sup>e</sup> siècle av. n. è.

Le décalage chronologique est important entre ces premières manifestations d'une viticulture méridionale et la généralisation des installations « lourdes » destinées à la vinification. La cinquantaine d'établissements équipés de cuves maçonnées, inventoriées en Languedoc-Roussillon (A. Avril), sont tous postérieurs à la conquête et pour une grande majorité attribuables au haut Empire. L'accroissement de la production a pour conséquence un développement des installations viticoles, d'où une plus grande lisibilité, d'un point de vue archéologique, de ce type d'équipement (J.-P. Brun). L'extension des terres arpentées, corrélée avec la multiplication des ateliers d'amphores vinaires, serait le signe d'une progression du

vignoble (F. Laubenheimer). Les découvertes de plus en plus nombreuses de plantations d'époque romaine ne contredisent pas cette hypothèse. Une surface de 25 hectares a été récemment mise en évidence sur le tracé de la future A75, dans la vallée de l'Hérault (H. Pomarèdes).

Le problème de la différenciation entre équipements viticoles et oléicoles a occupé une large place dans les débats. L'évocation des différents dossiers a été l'occasion de faire le point sur les critères les plus couramment utilisés pour discriminer les différents types d'installation. Une bonne connaissance de la chaîne opératoire de la transformation est indispensable afin de reconnaître les aménagements qui ne ressortent pas de l'une ou l'autre des deux activités. Ainsi ont été écartées les « cuves » de Saint-Pargoire (Hérault, fouilles M. Feugère) et de Montagnac (Hérault, fouilles S. Mauné).

La morphologie des cuves ou des pressoirs ne fournit pas d'arguments décisifs pour autoriser une interprétation oléicole ou viticole. Selon J.-P. Brun, seule la présence d'une structure de broyage peut être considérée comme déterminante pour identifier un ensemble oléicole. Les dimensions des celliers et le nombre de *dolia* qu'ils renferment sont des éléments à prendre en compte. Les stockages de grande capacité sont nécessaires aux besoins d'une production viticole de masse. Enfin, ont été rappelés les errements possibles d'une approche régressive pour déterminer les cultures dominantes d'un secteur à l'époque antique. À travers l'étude des sources archivistiques, on mesure combien le rapport entre production viticole et production oléicole a fluctué dans l'histoire régionale, en fonction du contexte socio-économique ou d'événements climatiques (gel notamment).

La contribution des analyses, ultime recours dans bien des cas, a été abordée avec une intervention de F. Bazile. La conservation des acides gras est généralement bonne, même dans des contextes très anciens (gisement paléolithique de Fontgrasse, Gard). Le potassium est le marqueur à rechercher dans les installations vinicoles supposées. Les tartrates de potassium sont cependant très solubles et donc moins aptes à se conserver. Le prélèvement immédiat, au moment de la fouille, est donc conseillé ainsi que la réalisation d'un échantillonnage hors structure à des fins de comparaison. Le problème de ce type d'approche ne réside pas dans les méthodes à employer mais dans la difficulté à mobiliser des laboratoires compétents autour de programmes intéressant l'archéologie.

Deux dossiers ont permis de s'interroger sur la fonction de ces batteries de *dolia* que l'on associe peut-être de façon trop systématique au stockage du vin ou de l'huile. Deux sites héraultais, à Mauguio (K. Roger) et à Portiragnes (A. Avril et C. Pellecuer), ont livré des groupements de *dolia*, situés à l'extérieur de l'habitat. Dans les deux cas, l'hypothèse d'un aménagement destiné au stockage des céréales a été envisagée et cela par comparaison avec les aires d'ensilage souterrain, connues durant la protohistoire. Le premier de ces exemples a été considéré comme relevant d'une installation viticole à cause de la présence d'une construction maçonnée assimilable à une cuve. Dans le second, la proposition d'interprétation n'a pas été réfutée mais l'état de dégradation des vestiges empêche toute confirmation.

Le petit ensemble retrouvé dans l'agglomération de hauteur du Camp de César à Laudun (Gard, fouilles D. Goury) est la seule installation oléicole qui ait été présentée au cours de la table ronde. On pourrait y adjoindre, mais avec moins de certitude, les cuves avec dispositif de surverse, de Saints-Côme-et-Damien à Montpellier (C. Arlaud, É. Llopis). À partir de l'échantillonnage présenté, la prédominance des installations viticoles est apparue comme caractéristique de l'économie de la partie occidentale de la Narbonnaise. Cette situation contraste avec celle observée en Provence où le rapport entre les deux productions semble plus équilibré.

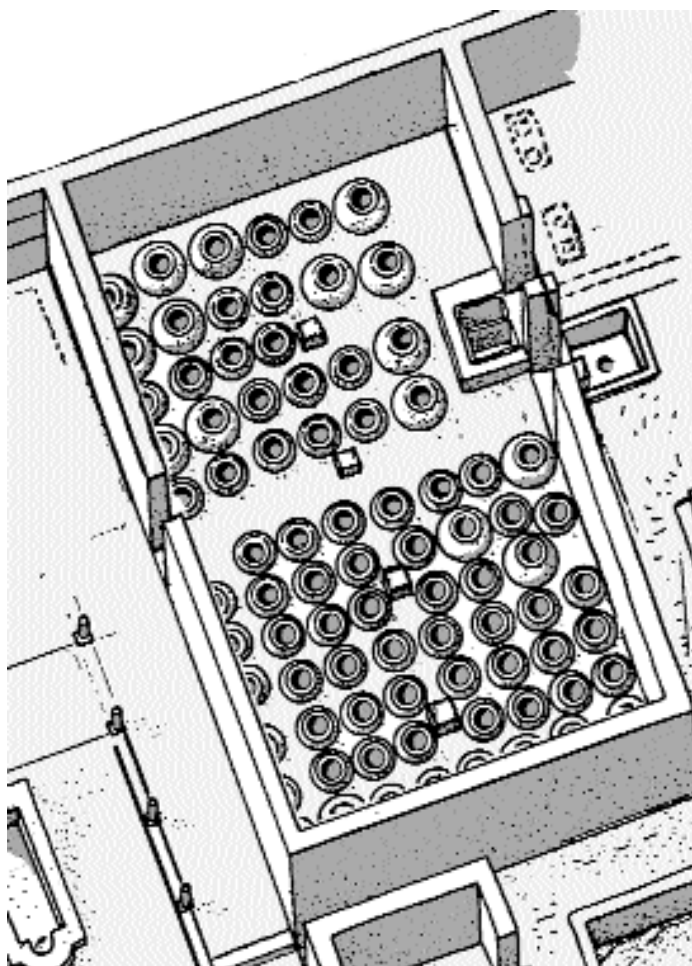
Le poids de la viticulture dans la région à l'époque romaine n'est pas à proprement parler une donnée nouvelle. Il suffit de considérer le nombre élevé des fabriques d'amphores vinaires. À mesure de l'avancement de la journée, on a pu constater l'émergence de zones plus particulièrement dynamiques, où les ateliers voisinent avec des fermes et des *villae* dotées d'équipements de transformation et de stockage. Ce serait le cas de la plaine héraultaise autour de Béziers et d'Agde ainsi que, dans le Gard, du secteur situé au nord et à l'est de Nîmes.

Une série d'exposés a porté plus particulièrement sur ces centres domaniaux où les fouilles ont mis en évidence des installations vinicoles d'une ampleur parfois spectaculaire. Il en est ainsi pour la *villa* de Sauvian, située à quelques kilomètres de Béziers (L. Vidal et O. Ginouvez). Elle dispose de deux puissants pressoirs et d'au moins 3 000 hl de capacité de stockage. Par comparaison, l'établissement de Loupian, toujours dans le territoire de la cité biterroise, apparaît comme un ensemble aux performances moyennes, avec moins de 100 *dolia* pour env. 1 500 hl (C. Pellecuer). Une telle production a cependant justifié la création d'un atelier de fabrication d'amphores dont l'essentiel de l'activité est consacré au conditionnement du vin du domaine. Un centre d'exploitation d'un type particulier a été récemment découvert à Paulhan, dans la vallée de l'Hérault (S. Mauné). Il s'agit d'une construction de 8 000 m<sup>2</sup> organisée autour d'une cour centrale. L'essentiel du bâtiment semble occupé par des *dolia*. La part accordée aux espaces de stockage semble comparable à ce que l'on observe dans une exploitation à dominante viticole comme celle du Molard à Donzère (Drôme). La *villa* de Roquemaure, au nord-est de Nîmes, en

bordure du Rhône, est certainement le seul établissement domanial fouillé intégralement dans la région considérée (H. Pomarèdes). Sur ce site, l'arasement des vestiges ne facilite pas l'interprétation et les hypothèses avancées pour plusieurs des structures présentées ont été longuement discutées. On signalera un foyer bâti, installé à proximité d'un pressoir et qui pourrait servir à la confection du *defrutum*. Enfin, un panorama d'ensemble a été dressé pour les campagnes autour de *Ruscino/Perpignan* (J. Kotarba). On y retrouve plusieurs *villae* viticoles dont l'activité a dû démarrer dès le début du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

Longtemps sous-estimée, la viticulture de l'Antiquité tardive commence à être mieux connue grâce à des fouilles récentes. On croit qu'un pressoir est peut-être construit dans une ferme des Pyrénées-Orientales au milieu du III<sup>e</sup> siècle (J. Kotarba). À une date moins précise, les *villae* de Saint-Victor la Coste (L. Buffat) et de Saint-André de Codols, aux portes de Nîmes, (H. Pomarèdes) sont elles-aussi dotées de pressoirs dont on a retrouvé les cuves destinées à recueillir le moût. Dans les deux cas, l'absence de batterie de *dolia* à proximité amène à s'interroger sur la possibilité d'un remplacement de ces vaisseaux de terre par des tonneaux. La même hypothèse est envisagée pour le chai du IV<sup>e</sup> siècle de la *villa* de Loupian (C. Pellecuer). Des installations de transformation sont encore attribuées au V<sup>e</sup> siècle, au port de Loupian (M. Lugand) et à Nissan-lez-Ensérune (C. Pellecuer). La multiplication des découvertes d'installations tardives indique avec force la permanence d'une viticulture de haut niveau de rendement. La modification du mode de stockage est cependant un handicap certain pour estimer de façon plus précise les capacités des fermes et des domaines de l'Antiquité tardive. Les sources archéologiques à partir du VI<sup>e</sup> siècle deviennent muettes et il faut attendre les chartes de l'époque carolingienne pour disposer à nouveau de témoignages nombreux sur la viticulture méridionale.

Cette journée d'étude très fournie a permis de prendre la mesure des avancées de la recherche dans la connaissance de l'économie rurale de la Narbonnaise occidentale. Ce progrès n'est pas le fruit d'un travail isolé mais de la mise en commun de résultats de la part de chercheurs de tous horizons (CNRS, Culture, AFAN et Collectivités locales)<sup>(1)</sup>. Prolonger cette collaboration a été le vœu des participants à l'issue de la table ronde.



**Fig.** Restitution axonométrique du chai de la *villa* de Loupian (Hérault) pour la période du haut Empire (Ch. Pellecuer *del.*).

*L. Buffat et C. Pellecuer*

(1) Les organisateurs souhaitent plus particulièrement remercier le service Ressources Humaines de l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales (Monsieur A. Rabine) pour avoir accepté de prendre en charge, au titre de la formation, la participation des agents des l'association à cette table ronde.

## Villae romaines, domaines et parcellaire

Depuis longtemps en France on tente la confrontation entre ce qu'on croit savoir du domaine des *villae* romaines par les sources historiques avec les données de l'archéologie. Et depuis longtemps aussi on pense que l'archéologie livre deux sortes d'informations exploitables : la nature, l'ampleur et le réseau des édifices ruraux d'une part ; l'organisation du sol à proximité de l'édifice dénommé *villa*, d'autre part. Deux synthèses assez récentes ont exploré la matière et très utilement posé le problème de cette confrontation. Je renvoie le lecteur à leur consultation (Corbier 1985 ; Compagangelo 1995). Cette note n'a pas d'autre ambition que de prolonger la réflexion entamée par ces deux articles, en livrant quelques informations et spéculations nouvelles.

### 1. Difficultés de lecture des textes : l'exemple de la « superficie des domaines » dans le cadastre d'Orange

Depuis l'étude d'André Pelletier sur le sujet (Pelletier 1976), on admet que les informations du cadastre d'Orange, surtout le plan B de loin le moins lacunaire des trois, permettent de calculer la surface de domaines qui peuvent, dans certains cas, attester de possessions dont la superficie est évaluée entre 50 et 100 hectares.

On peut cependant proposer une autre lecture, sur la base des textes antiques eux-mêmes. Le cas de figure rencontré à Orange est le suivant : la *res publica* coloniale d'Orange (ou collectivité des colons) ne veut pas se charger directement de la mise en valeur des terres publiques (ou subsécives) qui lui ont été concédées par l'auteur de la division (Auguste ou son représentant). Elle tolère donc leur possession par des personnes privées, contre le paiement d'un vectigal et contre le renouvellement régulier du contrat que suppose cette possession (par exemple tous les cinq ans ; ou tous les cent ans). Et c'est parce que la possession n'était plus régulière, le vectigal plus perçu, que Vespasien et son administration interviennent à Orange comme dans d'autres cités de l'Italie et de l'Empire pour remettre de l'ordre.

Donc les terres en question ne sont pas le fonds de la propriété personnelle héréditaire de tel ou tel, mais des terres publiques particulières qui s'ajoutent éventuellement à sa propriété et s'y apparentent (puisque, par exemple, le possesseur peut les transmettre par héritage). Ici, la possession est un statut juridique bien connu, qui s'apparente à l'emphytéose quand elle porte sur de très longues périodes. La question est donc de savoir qui sont ces *possessores*, adjudicataires dont les noms paraissent sur le plan cadastral : Iulius Florus dans la région du Logis de Berre ; Quintilia, Flavia Serena, Duvius Septiminus, Aveius Senecius le long du Rhône au sud-ouest de Lapalud ; Marcius Firmus, Aufustus Evaristus, Agilius Paternus et Agilius Secundus dans la région de la croisée des axes majeurs ; Sextius Kareius, Antonius Victor, Caius Duvius au centre de la plaine du Tricastin...

La lecture traditionnelle est d'en faire des propriétaires, descendants de colons ou d'indigènes tricastins ou cavares, qui arrondissent leur propriété en louant des terres publiques à proximité de leurs propres terres. Mais comme l'avait déjà souligné A. Piganiol (1962, 60) une autre forme possible d'adjudication est le fermage. Ainsi, nos adjudicataires pourraient ne pas être eux-mêmes des exploitants, mais des intermédiaires (fermiers dits *conductores*), prenant à ferme les terres publiques et les sous-louant à des personnes que nous ne connaîtrons jamais. Bien sûr, il n'est pas interdit de penser que ces fermiers peuvent être intéressés à cette sous-location, par exemple qu'ils peuvent prendre à ferme des terres publiques pour réaliser un projet précis de mise en valeur, dont ils confient la réalisation à différents possesseurs les plus proches des terres.

Les textes généraux des arpenteurs vont dans le sens de cette pratique du fermage.

- « Certains, c'est-à-dire les colons, ont vendu les subsécives qui leur avaient été données [comprendre sans doute : qui avaient été concédées à la colonie], certains les ont attribués aux voisins les plus proches contre une redevance, d'autres ont eu l'habitude de les louer par bail de cinq ans et d'en percevoir les revenus par

l'intermédiaire de fermiers, d'autres les louent pour une durée plus longue. On peut s'en informer dans les archives publiques. » (*Siculus Flaccus*, 127 Th ; trad. de Besançon, phrases 279-280).

– « Les terres qui étaient restées en plus [de l'assignation aux colons] furent assujetties au vectigal, les unes pour cinq ans, mais les autres pour des adjudicataires (*mancipes*) qui les achetaient, c'est-à-dire les louaient pour cent ans à chaque fois ; mais une fois ce temps écoulé, un assez grand nombre fut vendu à nouveau et loué comme d'habitude pour les terres vectigaliennes.[...] Et les acquéreurs qui achètent le droit de vectigal (*ius vectigalis*) selon la loi dite, eux-mêmes louèrent ou vendirent par centuries aux possesseurs les plus proches. » (Hygin, 79 Th ; trad. d'Hélène Marchand).

Dans le cadastre d'Orange, la répétition des mêmes noms, d'une centurie à l'autre, peut-elle laisser entendre qu'on se trouverait en présence de *conductores* ou *mancipes*, c'est-à-dire de fermiers ou d'entrepreneurs qui sous-louent<sup>(1)</sup> ? C'est une hypothèse envisageable. Les *duumvirs* (premiers magistrats de la colonie) pratiquent eux-mêmes ainsi, puisque dans le cadastre A, Quintus Curtius Rufus est dit *duumvir et inventor*, semble-t-il pour des terres nouvelles situées dans les *insulae Furianae*. Il agit ici sans doute comme entrepreneur, et ce qu'il achète à la *res publica* coloniale de sa cité, c'est le droit de redevance (*ius vectigalis*).

L'autre hypothèse, plus traditionnelle, voudrait que les terres vectigaliennes soient aux mains des voisins les plus proches, certains arrondissant ainsi leur terre par la location de terres publiques vacantes. Dans ce cas, les noms portés sur la *forma* seraient bien ceux des possesseurs exploitants. Mais alors, le « domaine », objet de notre recherche, ce serait la propriété initiale du possesseur (par exemple tel descendant d'un colon ; ou encore tel indigène dans les zones où les indigènes ont été maintenus) *plus* une surface donnée de terres publiques louées à la colonie sur le long terme. Comme nous sommes très mal placés pour connaître la surface des propriétés à l'époque de l'assignation, ainsi que les mutations survenues depuis cette époque, les chances de connaître avec une certaine précision les domaines réellement exploités sont faibles. Pour cela, il faudrait avoir des informations :

– sur la taille des lots distribués aux colons lors de l'assignation ou des assignations successives (j'ai montré que les données chiffrées du cadastre B orientaient, sans qu'on puisse trancher, soient vers des lots de 25 ou 50 jugères, soit vers des lots de 33 ou 66 jugères [Chouquer 1994, 69-70],

---

(1) La nature du contrat passé entre le possesseur et la cité mérite examen. Il s'agit d'un contrat de vente ou de location, mais le terme de *mancipes* employé par Hygin peut prêter à confusion, si on n'explique pas les conditions historiques de la possession. Il ne s'agit pas, en effet de propriétaires au sens où on l'entend dans le droit civil.

La *mancipatio*, qui est un mode d'acquisition de la propriété, est assimilée à une vente imaginaire (*imaginaria venditio* dans Gaius, 1, 113, 119). Elle porte sur la *res Mancipi*. La mancipation exprime ainsi l'un des aspects essentiels du droit de propriété, à savoir le pouvoir sur les choses qu'on possède. La *res Mancipi* se transmet par un mode formaliste.

Or la terre vectigaliennne, ou terre publique soumise à redevance, est un sol dont personne ne peut avoir la pleine propriété, pas même un citoyen romain, car elle est considérée comme propriété publique du peuple romain. Le droit romain prévoit donc un mode particulier pour la mise en valeur des terres publiques, la possession, sur la base d'une location et pour un temps déterminé. À partir de cette base élémentaire, il faut distinguer deux cas de figure :

– À partir du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., sous l'effet de l'extraordinaire accroissement de l'*ager publicus* hors d'Italie, le domaine public proprement italien évolua. Cela permit de renoncer à la perception du loyer sur les terres publiques italiennes, et les occupants se crurent de plus en plus les véritables propriétaires des terres publiques qu'ils occupaient. À la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., le droit rejoignit le fait et toutes les terres italiennes devinrent *res Mancipi*, donc susceptibles de propriété quiritaire (pleine propriété). Voilà pourquoi Hygin peut parler de *mancipes* à propos de terres publiques, surtout s'il s'agit de terres dont le contrat de location était de cent ans ou perpétuel, ce qui ouvrait la voie à l'appropriation pure et simple. On comprend aussi pourquoi la réquisition, sous Vespasien, des subséives qui n'étaient ni vendus ni concédés, a provoqué, en Italie, un choc d'une rare violence entre l'administration et les « possesseurs » : l'habitude était prise de considérer ces occupations de terres publiques comme une forme de propriété.

– Dans les provinces, au contraire, la terre publique exclut tout *dominium* d'un particulier. Le régime de l'occupation des terres publiques est désigné par les sources sous le nom de *possessio* et son mode d'acquisition se fait soit par achat (*emptio*), soit par bail ou fermage (*conductio*). Si le contrat de vente ou de location porte sur cent ans, on se trouve dans un régime d'emphytéose. Enfin, le régime des terres publiques provinciales diffère de la propriété courante en droit civil par quelques points importants :

- le transfert des fonds se fait par le mode de la *traditio*, et non par les modes formalistes propres au droit civil ;

- la prescription acquisitive est impossible car c'est une institution civile liée au *mancipium* et à l'acquisition du *dominium* ;

- enfin on ne peut pas contester par la traditionnelle « action en revendication », mais par une action spécifique.

Le droit sur les terres vectigaliennes est donc, dans les provinces et sous l'Empire, un droit réel, soumis à redevance, de type emphytéotique (le vectigal équivaut au « canon » que le locataire emphytéotique paie à l'emphytéote). Le terme de « vente » indiquerait, selon certains commentateurs antiques, le caractère perpétuel de la possession. Or c'est un terme qui apparaît dans les cadastres d'Orange. Dans l'Antiquité tardive, il sera logique que le *ius in agro vectigali* se transforme en *ius emphyteuticum*. Avec Dioclétien, l'uniformisation des conditions de la propriété favorise l'assimilation de la propriété provinciale au *dominium*, et des provinces à l'Italie. Je terminerai avec une observation en forme d'hypothèse. On ne sait pas quel était à Orange, la durée du contrat de location ou de vente, cinq, trente, cent ans, perpétuel ? Remarquons que s'il s'agissait d'un contrat de cent ans, une révision pratiquée en 77, renverrait à des contrats ayant débuté cent ans plus tôt, soit en 23 av. J.-C., au début du règne personnel d'Auguste, si on veut échapper à la précision toute illusoire de cette date.

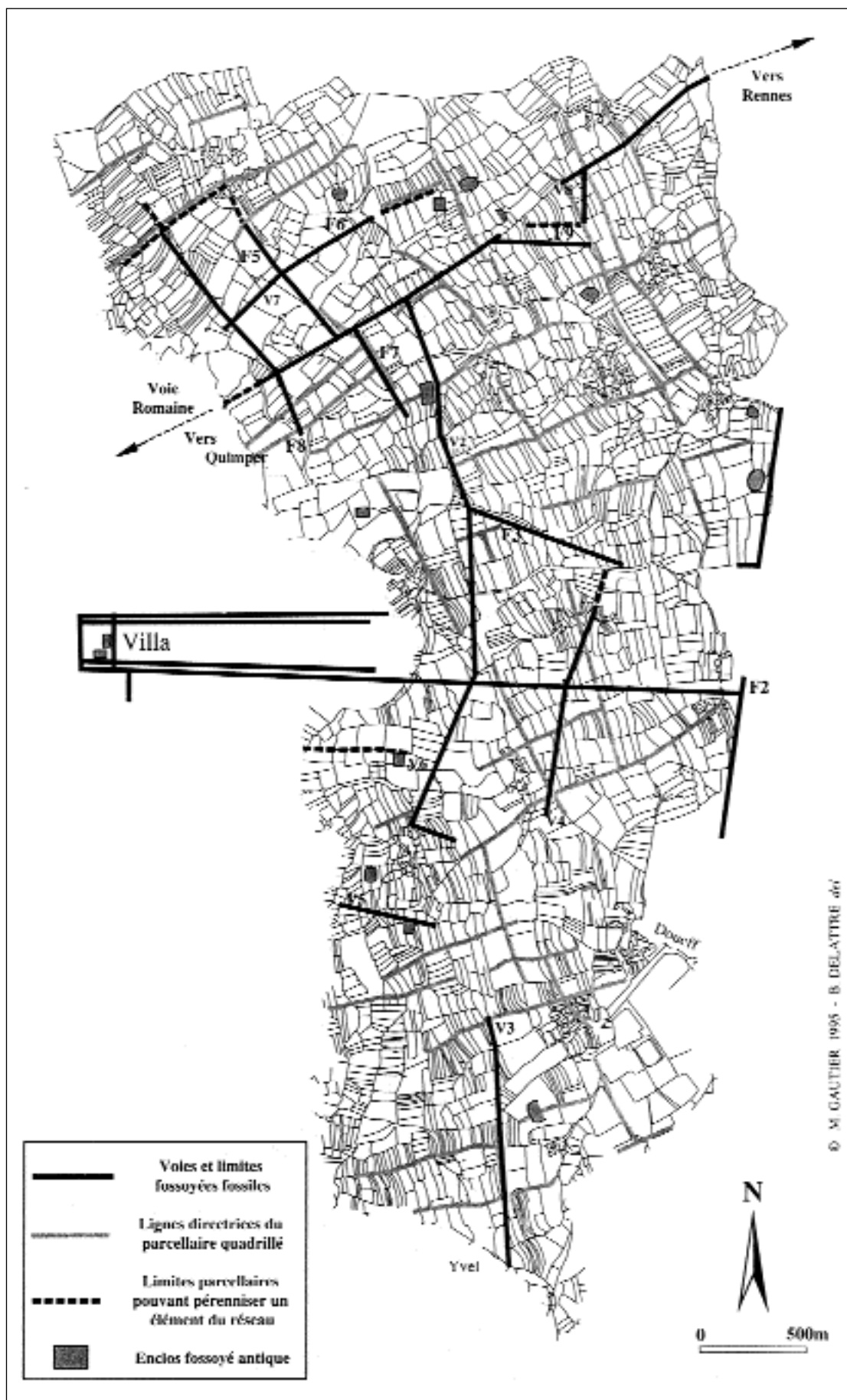


Fig. 1. Vallée de l'Yvel (Morbihan). Un parcellaire géométrique irrégulier découvert en photo-interprétation (M. Gautier 1996).



encore que cette approche soit très « dogmatique » puisqu'on sait que les lots peuvent et même doivent être en partie inégaux pour tenir compte du grade, ou encore de la différence de qualité des terres distribuées).

– sur le maintien éventuel de telle ou telle propriété indigène d'un « bien méritant », dont le fonds aura, comme la terre des colons, été retirée du sol tributaire.

Notons que les deux hypothèses ne sont peut-être pas inconciliables et que les deux formes ont pu coexister dans les cadastres d'Orange.

Mais, dans ces conditions, le calcul effectué naguère par A. Pelletier est assez illusoire, car dans un cas comme dans l'autre, il ne correspond pas à la réalité. Les cadastres d'Orange ne nous informent sans doute pas sur la superficie des « exploitations », mais plutôt sur une autre réalité juridique, celle de la « vente » (adjudication pour une longue durée) des subsécives soit à des exploitants, soit à des « fermiers » ou entrepreneurs prenant les terres publiques à ferme.

Le tarif mériterait lui aussi réexamen. Dans la première hypothèse, le tarif serait le vectigal directement payé par le possesseur exploitant. Dans la deuxième hypothèse, on ne saurait pas à qui les fermiers en question sous-louent les terres, ni combien et comment ils perçoivent le loyer. En admettant qu'ils faisaient un profit, leurs sous-locataires devaient payer plus que le tarif de 4 à 10 as par jugère généralement mentionné sur les marbres et dont on s'étonnait jusque là de la modicité. On ne connaissait que le tarif du contrat de *conductio* entre la cité et les possesseurs.

Voilà qui invite à la plus extrême prudence dans le maniement des chiffres et des notions.

## 2. *Parcelles et villae ; un état des lieux...*

Changeons radicalement de point de vue. Le domaine peut-il être atteint par la connaissance des parcelles ?

### \* *La villa de Marsanne et le parcellaire adjacent*

La *villa* de Marsanne « Rouveyre » est un site remarquable, bien connu grâce à un repérage aérien de Louis Monguilan. Depuis, de nombreuses traces fossiles d'un parcellaire adjacent ont été observées (par C. Jung, notamment) et cartographiées. Les arguments qui permettent de distinguer un parcellaire en rapport avec cette *villa* sont de deux ordres :

– des limites fossoyées tangentes aux côtés de la villa se prolongent dans la campagne environnante ; d'autres limites d'orientation voisine se développent et forment, au nord-ouest de la villa principalement, un parcellaire quadrillé fossile ;

– cet ensemble de limites fossoyées est différent de l'orientation de la centuriation B d'Orange, dont les traces, si elles se sont bien prolongées jusqu'à Marsanne, sont très affaiblies. Il y a donc possibilité de sélectionner une orientation spécifique et de proposer un lien avec la villa, car si les traces avaient été isoclines avec le grand réseau centurié, on ne verrait pas sur quels arguments dire qu'une limite est en liaison avec la villa, une autre non.

Voilà donc un repérage qui peut aider à définir un espace agraire en rapport avec la *villa*. Mais tout de suite on butte sur plusieurs difficultés :

– comment dénommer cet espace, les mots n'étant pas innocents : domaine (présupposé fiscal) ? territoire (présupposé économique) ? *infield* (présupposé agraire) ?

– comment délimiter de manière fiable cet espace, étant donné qu'on trouve des traces, y compris fossiles, de limites selon cette orientation assez loin de la *villa*, jusqu'à des zones où l'on ne sait plus si on est en droit de les retenir.

– comment, d'autre part, faire la part d'autres orientations qui auraient pu participer au découpage des champs appartenant à cette *villa* ?

Il n'y a pas de critères fiables pour répondre et nous avançons, d'ordinaire, dans la subjectivité la plus totale. Par exemple lorsque nous faisons de l'orientation un critère sélectif (mais pourquoi les champs de cette *villa* ne seraient-ils pas différemment orientés ici ou là ?) ; ou encore lorsque nous faisons jouer une relation de proximité (alors que l'Antiquité connaît des répartitions variées, voire des enclaves lointaines).

### \* *Le parcellaire géométrique de la villa de Mauron (Morbihan, vallée de l'Yvel)*

La carte de ce parcellaire (Gautier 1996, 52 et 53) attire l'attention sur une forme particulièrement originale et neuve. Si les lectures des clichés aériens obliques et verticaux sont exactes, et si la représentation cartographique, qui accuse par le figuré des traits l'épaisseur réelle des fossés, n'est pas trop déformante, nous serions en présence d'un parcellaire géométrique irrégulier, dans lequel domine la ligne bri-

sée. Il est partiellement appuyé sur une voie romaine mais ses axes principaux semblent plutôt être constitués par deux doubles fossés légèrement divergents, qui partent d'une *villa*. On lirait ceci comme une espèce de perspective monumentale dans le paysage, un peu comme on le fait des lignes géométriques qui partent d'un château pour découper le parc environnant.

Malheureusement la *villa* qui est censée se trouver au centre de ce système de lignes ne renvoie pas l'image attendue, et pêche, dans ce qui nous est donné à voir, par une excessive modestie. Est-ce vraiment le centre ? L'interprétation doit-elle être ainsi conduite ? Le problème est-il mal posé ?

Malgré ces interrogations, voici un « modèle » jusqu'ici peu connu, celui d'un parcellaire d'époque romaine, très géométrique, mais ne répondant pas du tout à la régularité, comme c'est le cas dans les centuriations.

#### \* *Le parcellaire autour des villae de Molay (Finage jurassien)*

Sur les formes antiques du paysage du Finage on lira l'article de synthèse d'Hervé Laurent (1996). Dans cet article, malgré la confirmation de la lecture de certaines formes géométriques antiques par des fouilles (fossés rectilignes et voies appartenant aux trois orientations présumées organisatrices du Finage antique), nous avons refusé de céder à la facilité qui aurait consisté à dire : les fouilles confirment le schéma naguère proposé, à savoir celui de plusieurs centuriations romaines organisant le parcellaire antique. Nous avons préféré observer de plus près la réalité, et aboutir à la double conclusion suivante :

- les fouilles prouvent la matérialité incontestable des aménagements romains du paysage antique du Finage, fondés sur des lignes géométriques ;
- il n'y a pas assez d'éléments équidistants, – malgré quelques vraisemblances sur lesquelles les hypothèses avaient été assises il y vingt ans –, pour conclure à des centuriations.

Je me demande dès lors, si cette géométrie ne correspondrait pas à un cas voisin de celui de Mauron. Il y aurait bien un aménagement volontaire et planifié de l'espace à partir d'une ou plusieurs *villae*, selon des formes géométriques, avec une part d'aléatoire dans le choix des orientations qu'il conviendrait de définir. Les raisons fonctionnelles de ces aménagements apparaissent bien : nécessité de relier les *villae* situées au bord du Doubs à la grande voie rectiligne qui traverse la plaine ; nécessité d'organiser le drainage de la plaine ; nécessité peut-être aussi de délimiter des fonds entre deux *villae* voisines (hypothèse émise pour une limite située entre les *villae* de Molay-nord et de Molay-village).

#### \* *Retour aux méthodes archéologiques d'appréciation des territoires*

Il reste que, dans tous ces cas, le rapport entre le parcellaire géométrique irrégulier ou régulier d'une part, la ou les *villae*, d'autre part, est délicat à formuler et à exploiter en termes domaniaux. Que les *villae* aient joué un rôle dans la construction de ces ensembles parcellaires est un fait acquis. Il y a donc une géométrie des espaces liés aux *villae* comme il y a en a une des territoires des cités. C'est une des dimensions de la réalité de l'époque romaine.

Mais nous sommes toujours aussi démunis qu'hier dès qu'il s'agit d'apprécier les domaines, ces portions de territoires sur lesquels la *villa* exercerait, par dominium ou possessio, un contrôle juridique, fiscal et économique, et plus encore pour cerner la réalité de la propriété. Pour y parvenir, le parcellaire ne serait pas la meilleure voie. Mieux vaudrait explorer, mais c'est difficile et très risqué, les modes spécifiques de bornage du territoire, à travers d'éventuels vestiges qu'ils auraient pu laisser. On sait, en effet, que les territoires antiques, petits et grands, étaient soigneusement délimités par des signes remarquables (voir par exemple les passages correspondants d'Hygin). Mieux vaudrait, surtout, se prononcer sur le domaine, une fois connus le nombre des établissements contemporains, la dynamique de leur mise en réseau, leur économie, leur répartition dans le terroir, les potentialités de celui-ci, etc. C'est se fonder sur des méthodes fondamentalement archéologiques, toujours utiles si elles sont débarrassées de la filiation *fundus*-paroisse-commune et si elles sont libérées de l'approche par la toponymie.

Cette méthode donne des résultats très vraisemblables lorsqu'elle est appliquée à des territoires de petite taille, disposant d'éléments oro-hydrographiques ou planimétriques forts, dans un environnement naturel bien circonscrit. On peut par exemple suivre Gaétan Congès et Pascal Lecacheur dans leur proposition de restitution du domaine de la *villa* dite de Pardigon<sup>1</sup> (Congès et Lecacheur 1994, 286). On peut encore prendre appui sur l'étude de la *villa* de Loupian, dont deux autres auteurs nous donnent une analyse détaillée et très convaincante, qui sait faire la part des questions nouvelles posées au *fundus* et à la *villa* (Bermond et Pellecier 1997).

Mais tout ceci est déjà un autre sujet que celui que je me suis proposé de traiter, puisque le parcellaire, dans ces deux exemples, ne joue pas du tout de rôle dans la définition du domaine de la *villa*.

## Bibliographie

- BERMOND (I.), PELLECUER (C.), 1997 – Recherches sur l'occupation du sol dans la région de l'Étang de Thau (Hérault) : apport à l'étude des *villae* et des campagnes de Narbonnaise, *RAN*, 30, p. 63-84.
- CHOUQUER (G.), 1994 – Étude morphologique du cadastre B d'Orange, dans Fr. FAVORY et J.-L. FICHES (dir.), *Les campagnes de la France méditerranéenne dans l'Antiquité et le haut Moyen Âge*, Daf n° 42, Paris, p. 56-72.
- CONGÈS (G.), LECACHEUR (P.), 1994 – Exploitation et domaine sur la côte varoise à l'époque romaine : exemple de la plaine de Pardigon (Cavalaire, Croix-Valmer, Var). In : F. Favory et J.-L. Fiches (dir.), *Les campagnes de la France méditerranéenne dans l'Antiquité et le haut Moyen Âge*, Daf n° 42, Paris 1994, p. 279-287.
- CORBIER (M.), 1985 – Grande proprietà fondiaria e piccole aziende : la Gallia settentrionale in epoca romana, dans *Società romana e impero tardo antico*, III, Bari, p. 687-702.
- COMPATANGELO (R.), 1995 – Prospection archéologique et domaine : modèles historiques et réalité de terrain, dans *Du Latifundium au Latifondo*, Actes de la Table ronde internationale de Bordeaux (1992), Paris, p. 45-65.
- GAUTIER (M.), 1996 – Les parcellaires antiques du Porhoët et de la vallée de l'Yvel, dans G. CHOUQUER (dir.), *Les formes du paysage*, tome I, Paris, p. 49-56.
- Hervé LAURENT et 9 co-auteurs, 1996 – Données récentes sur les parcellaires du Finage (Jura). In : G. Chouquer (dir.), *Les formes du paysage*, tome II, Paris, p. 9-20 et pl. I.
- PELLETIER (A.), 1976 – La superficie des exploitations agraires sur le cadastre d'Orange, *Latomus*, 35, p. 581-585.
- PIGANIOL (A.), 1962 – *Les documents cadastraux de la colonie romaine d'Orange*, XVI<sup>e</sup> suppl. à *Gallia*, Paris.
- ROBAYE (R.), 1996 – *Le droit romain*, tome I, Bruxelles/Louvain-la-Neuve 1996.
- VOCI (P.), 1996 – *Istituzioni di diritto romano*, Milan.

## Colloques et Congrès

---

– Colloque « Actualité de la recherche sur le mobilier romain non céramique », organisé par la Société de Recherches Archéologiques et les Musées de Chauvigny : Chauvigny (Vienne), 23 et 24 octobre 1998, rens. : SRAC, BP 64, 86300 Chauvigny (dont contextes ruraux).

– Colloque « L'habitat, source d'interprétation de l'organisation et de la complexité sociale en archéologie », XXI<sup>e</sup> Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes : Antibes, 22 au 24 octobre 1998 ; rens. : Lucette Pallier, Centre de Recherches Archéologiques du CNRS, 250 rue Albert Einstein, Sophia Antipolis, 06560 Valbonne, tél. : 04 93 95 41 90.

– Table Ronde « Actualité de la Recherche archéologique sur l'Âge du Fer et l'époque romaine », organisée par le Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray et le Centre de Recherches Archéologiques de la Vallée de l'Oise : Mont-Beuvray, 1<sup>er</sup> au 4 octobre 1998 ; rens. : Julien Wiethold, CAE Mont-Beuvray, 58370 Glux-en-Glenne, tél. : 03 86 78 69 28, ou Véronique Materne, CRAVO, 21 rue des Cordeliers, 60200 Compiègne, tél. : 03 44 23 28 10.

– Colloque International « Artisanat et productions artisanales en milieu rural dans les provinces au Nord-Ouest de l'Empire Romain (I<sup>er</sup>-IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) », organisé sur le Séminaire d'Études Anciennes du Centre Universitaire de Luxembourg et Intrumentum : Luxembourg, 4-5 mars 1999 ; rens. : Michel Feugère, CDAR, 390 avenue de Pérols, 34970 Lattes, ou Michel Polfer, SEMANT, 162 avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

### Le carrosse nippon

Quel esprit chagrin a-t-il osé dire que les archéologues étaient des empêcheurs de tourner en rond, et que, loin de reconnaître l'effort que l'on fait pour eux, ils ne cessaient de se plaindre et de revendiquer ? La brève histoire que voici te démontrera le contraire.

Le roi reçut un jour les envoyés de l'Empire du Soleil Levant. Ils l'informèrent de leur désir de créer dans le Royaume de France une manufacture de carrosses. Sa Majesté est fort attentive à ces sortes de choses, et la qualité de ses routes comme le confort de ses voitures l'intéressent au plus haut point. Parmi toutes les affaires de l'Etat, le déplacement royal est du domaine réservé. La qualité des carrosses orientaux n'étant plus à faire, le Roi souhaitait ardemment en faire lui-même l'essai. L'accord fut immédiat.

Le premier ministre, un homme nouveau nommé Josepoint, fut chargé de présenter aux ambassadeurs impériaux diverses régions, afin qu'il arrêtent celle qui verrait se dresser l'usine. On se fixa sur le Nord, car les ouvriers y sont nombreux et disciplinés. On délimita plusieurs milliers d'arpents et l'aventure put commencer.

C'est alors que l'Etat, en la personne de ses conservateurs, fit valoir qu'avant d'abandonner la terre du nord aux nippons il fallait la débarrasser de ses vestiges archéologiques. La proposition, d'une grande banalité, provoqua une terrible émotion. Car il n'était pas question de traiter le manufacturier de carrosses japonais comme on traitait les autoroutiers et les graviéristes de par ici. Il était inimaginable qu'on leur imposât, comme aux indigènes, de devoir payer pour inciser, d'être taxé pour sauver le patrimoine. Ils auraient pu s'en formaliser et choisir d'aller fabriquer leurs carrosses en un autre royaume.

Au conseil du roi on trancha un mercredi matin : on ferait bien les incisions d'usage, mais on les ferait payer aux contribuables. On livrerait ainsi à la manufacture nouvelle un sol vierge d'histoire et libre de contraintes. On n'alla pas, et c'est me semble-t-il l'erreur du gouvernement Josepoint, jusqu'à proposer à l'industriel carrossier de payer aussi le salaire des ouvriers qu'il emploierait sur les impôts des français et donc de ces mêmes salariés. Car, cher Persan, tu en conviendras : si l'on procédait ainsi, ne verrait-on pas le Royaume se couvrir de manufactures étrangères et le chômage se résorber ?

C'est alors qu'un miracle se produisit. Là où on l'attendait le moins, c'est-à-dire sur le terrain des incisions d'urgence. On se moquait bien, en conseil du roi, de savoir ce que les chaperons et les poucets trouveraient en grattant. Des fermes de Gaulois ou des temples romains, des routes de César ou des camps d'Attila, on se fichait pas mal puisqu'on avait décidé, avant d'ouvrir le sol, combien ça coûterait. On avait sacrifié à un obscur besoin, le patrimoine, et puisqu'on devait payer et qu'on avait payé, on était libre de dédaigner. Advienne que voudra.

C'est en cet instant que se fixa le destin d'un conservateur qui avait la plume facile et se croyait l'émule d'Esopé. Il fit venir les chaperons de l'Afan et leur tint à peu près ce langage :

– Eh ! bonjour, messieurs du cordeau, que vous êtes nantis, que vous me semblez trop. Sans mentir, si votre verbiage se rapportait à votre ouvrage, vous seriez les phénix des hôtes du grand Roy.

Devant les mines ahuries des poucets et des chaperons, peu habitués aux fleurs du langage administratif, il fallut qu'il se fit un peu plus clair. Il leur expliqua donc que si leurs incisions apportaient la réponse aux questions posées, les sommes dépensées par l'Etat pour les salarier et les faire travailler seraient justifiées, eux qui étaient si nombreux et coûtaient si cher. La mode étant à l'étude des champs, il leur indiqua combien il serait bon qu'ils oeuvrassent à trouver des champs gaulois et romains, article qui manquait encore à la panoplie des archéologues.

Ils se mirent en quête pour le satisfaire et les incisions eurent lieu. Un jour une délégation de chaperons revint le voir pour lui montrer la découverte miraculeuse qu'ils avaient faite. Un parcellaire avait été trouvé, mais de forme si originale et si convaincante, qu'il ne se pouvait que le Royaume en ignorât plus longtemps l'existence.

On venait d'inventer l'archéologie prédictive !

Le conservateur, admis à l'Hôtel Matignon, déroula le plan devant les yeux du principal ministre. A sa grande stupéfaction, celui-ci vit que les fossés et les chemins dessinaient, comme en une sorte d'oriflamme imprimée sur le sol, le texte d'une extraordinaire et gigantesque inscription : MERCI TOYOTA. Mais il eut un doute, et l'idée le saisit qu'on avait peut-être forcé le trait en l'honneur des étrangers. Il se tourna vers le conservateur.

Celui-ci, sur un ton académique, l'assura qu'il s'agissait sans le moindre doute d'une variété gauloise de parcellaire.

*Flavien MAYROT*

## Lettres croisées

Une trentaine de contes satiriques sur les milieux de l'archéologie, de l'Université, du CNRS, de la musique, des festivals, des sociétés de droits d'auteur, etc. Le tout dans une forme qui est un pastiche des contes du XVIII<sup>e</sup> s., et qui, comme il se doit, met en scène un « huron » et un « persan ». Ces deux personnages s'adressent tour à tour des lettres. Ce sont les Lettres croisées.

**CONTES D'A(N)FAN** : La mécanique sociale / Le petit poucet et le chaperon rouge / Le clip / Le carrosse nippon / Associons-nous Folleville / E.P.S.T. **CONTES MAGISTRAUX** : European Jet Translation / Rouget, prétendu de Lisle / Le séminaire / Dendrophasie. **CONTES EN FORME DE DISPUTES** : La querelle / La sœur syamoise / Est-il rond ? Est-il carré ? / Le cartographe et les confesseurs / Légende de Phalle et Aranea / L'historien, le géographe et le berger / L'abbé et l'inquisitrice **CONTES MUSICAUX** : Dragonnades / *Curriculum vitae* / Festival / La lecture de partitions / Le paradoxe de l'acousmaticien / Les crocodiles des ondes / Les voisins de l'auteur / Le goût bulgare / Le fils de mon voisin / Lutte des classes / L'AFAN des arts musicaux.

© Flavien Mayrot 1998 – 200 p. ; prix 50 F + 15 F de frais de port.  
Chèque à l'ordre de Centre de Création Sonore  
chez Christian Degrange  
rue du Dieu de Pitié  
39290 Menotey

*Flavien MAYROT*

## La métrologie agraire antique et médiévale

Avignon, 8-9 décembre 1998

Cette réunion se situe dans le prolongement des rencontres périodiques de l'ancien GDR 954 « Archéologie de l'espace rural méditerranéen, dans l'Antiquité et le haut Moyen Âge » ; elle est organisée par Fr. Favory, sous le sceau du Centre de Recherches Archéologiques du CNRS (USR 708, Sophia Antipolis).

Il s'agit d'une question délicate, peu explorée et relativement marginale au sein de la métrologie historique<sup>(1)</sup>. Pourtant les données métrologiques abondent dans les rapports de fouille, comme l'ont prouvé certaines de nos rencontres antérieures, et représentent un gisement documentaire inerte, faute d'approche synthétique. Il est vrai que l'intérêt croissant pour la morphologie agraire protohistorique, antique et médiévale contribue à aiguïser l'attention des archéologues sur cette dimension de la structure agraire<sup>(2)</sup>.

L'identification et l'interprétation des mesures relevées s'imposent comme une exigence scientifique majeure pour tenter de dater, même grossièrement, les éléments de voirie rurale et de parcellaire révélés et étudiés au cours de l'investigation archéologique.

L'objectif de cette réunion est bien entendu de confronter les documents utilisés, les méthodes mises en œuvre et les résultats obtenus, de repérer les convergences, de tenter d'identifier les systèmes de mesures et leurs règles de cohérence, de débrouiller la part de l'Antiquité et celle du Moyen Âge, et de pointer les valeurs énigmatiques. Vaste programme, trop vaste. C'est pourquoi cette réunion aura un autre intérêt : celui d'organiser un programme de recherche pour les années à venir, selon des modalités à définir.

Cette première rencontre sur ce thème aura donc un caractère exploratoire ; elle est conçue pour permettre l'échange d'informations entre les producteurs de données eux-mêmes et entre archéologues, historiens et spécialistes de métrologie historique.

Inscriptions auprès de François FAVORY

12, rue du Dessus des Vignes – 25410 Velesmes-Essarts

Tél. répondeur/Fax : 03 81 58 62 86 - e-mail : francois.favory@mti.univ-fcomte.fr

---

(1) Cf. J.-C. Hocquet, *Introduction à la métrologie historique*, Economica, Paris 1989 ; *La métrologie historique*, PUF, Paris 1995 (Que sais-je ?).

(2) G. Chouquer (dir.), *Les Formes du paysage*, Errance : I. *Études sur les parcellaires*, Paris 1996 ; II. *Archéologie des parcellaires*, Paris 1996 ; III. *L'Analyse des systèmes spatiaux*, Paris 1997.

## ***Programme***

### ***En guise d'introduction***

- François FAVORY, maître de conférences d'Histoire ancienne, Les enjeux de la métrologie agraire.

### ***Éléments d'information sur la métrologie agraire protohistorique***

- Ricardo GONZÁLEZ-VILLAESCUSA, archéologue, docteur, UMR 6575 (univ. de Tours), Essai de définition d'un module agraire chez les Ibères.
- Florent MAZIÈRE, Approche métrologique d'établissements protohistoriques de la vallée de l'Orb (sous réserve).
- Laurent SAUVAGE (sous réserve).
- Daniela UGOLINI, archéologue, chercheur CNRS, UMR 154 (Montpellier-Lattes), Approche métrologique d'un habitat groupé du V<sup>e</sup> s. av. J.-C.

### ***Éléments d'information sur la métrologie agraire antique***

- Philippe BOISSINOT, archéologue AFAN, Quelques données métrologiques protohistoriques et antiques obtenues à partir des ensembles de plantations du sud de la France.
- Rita COMPATANGELO-SOUSSIGNAN, maître de conférences d'Histoire ancienne (univ. de Pau), Systèmes métrologiques pré-métriques et cadastres romains en Italie centro-méridionale (Campanie, Abruzzes, Pouilles).
- Jean-Louis LESPAGNOL, ingénieur, Diverses approches de la métrologie antique (origine du pied attique, site de Chersonèsos, topographie d'un site).

### ***Éléments d'information sur la métrologie agraire médiévale***

- Jean-Claude HOCQUET, directeur de recherche au CNRS, Métrologie et système technique : les mesures des salines à Chioggia (Italie) à la fin du XIV<sup>e</sup> s.
- Cédric LAVIGNE, doctorant, À propos de l'arpent médiéval : acquis et perspectives (UMR 5607).
- Anne PARODI, maître de conférences d'Histoire médiévale, Le marquage du paysage et les territoires des habitats du haut Moyen Âge au nord de l'étang de l'Or (Hérault).

### ***Systèmes de mesures : données textuelles, épigraphiques, archéologiques, données de la carto- et photo-interprétation et de traitements d'images divers***

- Pierre A. CLÉMENT, docteur ès Sciences économiques, L'origine des noms en matière de mesures de surface.
- Cécile JUNG, archéologue, doctorante (UMR 6575), Métrologie du cadastre B d'Orange : des fouilles archéologiques au traitement numérique.
- Philippe LANOS, chercheur CNRS, et Guy JUMEL, maître de conférences (Civilisations atlantiques et Archéosciences, UMR 6566 et Géosciences Rennes, UPR 4661), Outils statistiques pour la recherche de métriques agraires anciennes.

### ***Métrologie comparée : métrologie urbaine, métrologie des matériaux, continuités et ruptures de l'Antiquité au Moyen Âge, etc.***

- Alain CHARTRAIN, conservateur du patrimoine, SRA Languedoc-Roussillon, Aperçu sur les modules du petit appareil antique à *Argentomagus* et mesures relevées sur les blocs de calcaire coquillier de l'*opus monspelliensum* (2 façades médiévales de Montpellier).
- Véronique MATHIEU, architecte, L'utilisation du pied romain dans le lotissement romain de la station routière d'*Ambrussum*.
- Magdelaine MOTTE, professeur de mathématiques, Les unités linéaires et agraires pré- (?) et protohistoriques lues dans les unités de la fin du XVIII<sup>e</sup> s. La rude tâche du Moyen Âge.
- Pierre PORTET, archiviste, docteur en Histoire, Les mesures agraires d'Arles, de l'Antiquité à l'époque moderne : propositions d'enquête sur la définition multi-séculaire d'un système métrologique.
- Henri TRÉZINY, chercheur CNRS, Recherches de métrologie urbaine dans le monde colonial grec en Méditerranée occidentale.

## Colloque international « Techniques et économie antiques et médiévales. Le temps de l'innovation »

*Aix-en-Provence, 21-23 mai 1996 (publié aux éditions Errance,  
sous la direction de D. Garcia et D. Meeks, Paris 1997, 239 p.).*

L'apparition de techniques nouvelles qui ont permis à l'humanité d'améliorer ses conditions d'existence pose à l'historien des problèmes difficiles à élucider : peut-il situer dans le temps des inventions nées d'un souci constant de progrès ? Peut-il saisir les circonstances qui ont présidé à leur naissance ? Peut-il appréhender la géographie de leur diffusion ? Peut-il discerner les liens entre progrès techniques et mutations économiques ? Telles ont été les principales interrogations de ce colloque mis en place conjointement par le « Centre Camille Jullian et Recherches d'Antiquités Africaines », la DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Université de Provence et l'UMR Téléme. Des quatre thèmes inscrits au programme, trois intéressent en priorité le ruraliste.

La question de la diffusion des meules rotatives d'abord. Après les interventions de Claude Domergue sur l'usage de ces meules dans les mines antiques de la Gaule méridionale (moulin à bras ou moulin pompéien, éventuellement utilisés pour broyer du grain destiné à alimenter les mineurs, et dont la diffusion massive s'expliquerait par les traditions culturelles d'entrepreneurs italiens transposant dans les provinces les modèles qu'ils connaissent) et de Marie-Christine Bailly-Maître sur l'utilisation de la meule hydraulique pour la préparation des minerais au Moyen Âge, Jean-Pierre Brun s'interrogea sur l'apparition des moulins à huile. Le caractère inégal de la documentation, l'absence de séries répertoriées avec précision rendent difficile l'établissement d'une chronologie fine ; quelques moments clés semblent néanmoins assurés : début du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. à Olynthe (Grèce), III<sup>e</sup> s. av. J.-C. à Maresha (Palestine), II<sup>e</sup> s. av. J.-C. à Mari-Kopetra (Chypre) et en Italie (description d'un *trapetum* par Caton), mais II<sup>e</sup> s. après J.-C. pour la Gaule ; paradoxalement, malgré l'existence d'une masse considérable de vestiges, la chronologie n'a pu être établie avec précision pour l'Afrique et aucune datation ne peut être avancée pour l'Espagne. L'arrivée de ces moulins complexes à monter et d'un coût élevé pourrait se comprendre par le passage d'une production faible (autoconsommation, diffusion locale) à une production de masse destinée à satisfaire une demande urbaine accrue (liée à un accroissement démographique ?) Après le moulin à huile, le moulin à céréales, avec l'exemple du moulin dit « délien » présenté par Michèle Brunet ; ce moulin – dont G. Siebert a eu la chance de trouver en 1987 un exemplaire complet, *in situ*, dans la maison des Sceaux (détruite par le raid des pirates de 69 av. J.-C., *terminus ante quem* dès lors incontestable) – est un appareil complexe, composé de pièces détachées : six éléments striés sur la face interne, sans trace d'assemblage, pour la meule dormante ; huit éléments striés sur la face externe pour la meule courante, fixés en haut et en bas par des tenons à une pièce en bois disparue. Bien plus imposant que les petits moulins rotatifs ou les moulins pompéiens trouvés dans l'*emporium*, ce moulin aurait eu une utilisation artisanale. Sa réalisation en pièces détachées s'expliquerait par l'impossibilité d'amener sur place, par voie de mer, un volumineux monolithe.

La question des mutations du transport terrestre fut ensuite évoquée. Georges Raepsaet proposa d'abord une mise au point sur les attelages romains : rappel du poids de pétitions de principe qui obscurcissent le débat (thèse de Lefebvre des Noëttes : l'utilisation du harnais dans l'Antiquité explique la stagnation des transports et l'impossible développement économique, la modernité naît au Moyen Âge



avec le collier d'épaule ; dogme du primitivisme, cher à Finley : le refus de l'innovation technologique explique le goulet d'étranglement des transports et conforte le modèle économique de la ville parasite et du domaine autarcique) ; évocation de l'approche nouvelle de la question grâce aux archéologues dont les travaux (depuis les années soixante) mettent en évidence les contradictions entre idées reçues et faits avérés (parmi lesquels l'attestation du transport lourd dès le VII<sup>e</sup> s. av. J.-C., la place prépondérante du bœuf ou de l'âne dans l'attelage) ; réflexion sur l'indispensable mise en perspective historique des éléments à notre disposition, qui seule autorise une évaluation du transport attelé : l'historien doit reconquérir un domaine trop longtemps abandonné aux spécialistes des techniques. Reconquête qui sera longue, car gros demeure le travail à accomplir (collecte des objets, identification, datation, pour tâcher de discerner l'apport de telle ou telle région dans les innovations : ainsi la Gaule et du brancard) ; mais cette reconquête permet déjà de soupçonner quelques améliorations au I<sup>er</sup> s. de notre ère, qu'expliquerait le souci de satisfaire une forte demande de produits alimentaires. Redonner sa place légitime au mulet comme animal de trait dans le monde romain, tel fut ensuite le sens du propos de Michel Molin ; après avoir rappelé les caractères morphologiques de l'animal et ses qualités de puissance, l'intervenant s'efforça d'évaluer la mulasserie, mit en évidence le rôle de ce quadrupède dans les transports et insista sur la nécessité de briser le silence historiographique entourant cet animal. Gaétan Congès fit alors état des problèmes posés par la découverte, dans la plaine de la Crau (longtemps considérée comme un désert archéologique), de près de deux cents bergeries édifiées entre le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (quel lien établir alors avec la fondation d'Arles ?) et le IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C. ; construites selon une forme trapézoïdale, orientées N.-N.W. (face au mistral, la porte ouvrant au S.) elles sont groupées autour de puits ; leur présence témoigne donc d'une forte activité d'élevage. Celui-ci n'a pu être que transhumant, l'aridité estivale de la Crau n'offrant pas les quantités d'herbe suffisantes pour nourrir les dizaines de milliers de têtes qui auraient composé les troupeaux au II<sup>e</sup> s. (seuls des petits effectifs peuvent s'alimenter dans les lisières herbeuses de la plaine). Il restait à approfondir la question, soulevée à plusieurs reprises, de la morphologie des animaux : Sébastien Lepetz présenta le résultat de recherches conduites principalement en Gaule septentrionale. Un constat initial : l'augmentation progressive de la taille des bœufs, des chevaux, des porcs et des moutons entre La Tène III et le IV<sup>e</sup> s. de notre ère (ainsi, la hauteur au garrot du bœuf passe de 1,10 m à 1,35 m), ainsi que la modification de leur morphologie (certains équidés deviennent plus graciles, d'autres plus lourds). Une question fondamentale : comment expliquer ces transformations ? Par une cause exogène (le remplacement du cheptel gaulois par un cheptel italien, signe d'une forte emprise du conquérant) ou par une cause endogène (l'amélioration des souches indigènes) ? L'interrogation demeure.

La question de la conservation et du conditionnement des aliments fut enfin examinée. Dominique Garcia présenta les résultats d'une enquête conduite sur les modes de stockage des grains en France méridionale et en Espagne au I<sup>er</sup> millénaire av. J.-C. Apparue au néolithique, le silo enterré fut largement utilisé du VI<sup>e</sup> s. au II<sup>e</sup> s. av. J.-C., avant d'être abandonné un siècle plus tard (influence des agronomes latins qui estiment archaïque ce mode de conservation en atmosphère confinée ou apparition de nouveaux modes de panification ?). À dater du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C., la jarre (de type pithos ou *dolium*) est rapidement adoptée par les indigènes (à usage exclusif de stockage de céréales). Des fouilles récentes ont révélé le recours aux greniers (de trois types : aérien sur poteaux plantés, à plancher sur murets parallèles, simple pièce aux parois enduites de torchis), aux vases et aux cuves de stockage en terre crue et torchis. Mais pourquoi la Gaule méridionale et la péninsule ibérique présentent-elles une si grande concentration de sites de stockage ? Zones de production ou d'échanges ? À partir de sources très diverses (livres de cuisine, textes médicaux notamment), Bruno Laurioux et Odile Redon évoquèrent alors la diffusion des pâtes sèches en Italie, entre les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s. ; plus aptes à la conservation que les pâtes fraîches, elles sont également consommées dans la péninsule ibérique et dans le monde musulman. Après les aliments solides, les liquides. François Sigaut retraça l'histoire des méthodes de fermentation de la bière (de la mastication des grains au maltage) et esquaissa une géographie des techniques brassicoles avant l'ère industrielle ; quant à André Tchernia, il aborda la question de la diffusion du tonneau ; inventé par les Gaulois non pour transporter le vin (importé d'Italie en amphores) mais la bière (cas des tonneaux trouvés dans le camp d'Oberaben, occupé de 19 à 7 av. J.-C.), ce récipient sera utilisé, à partir du début du I<sup>er</sup> s. de notre ère, pour le transport du vin (cet usage s'imposera au III<sup>e</sup> s).

La rigoureuse organisation mise en place par Marie-Claire Amouretti et Georges Comet a permis d'assurer le succès tant des séances de travail tenues à la bibliothèque Méjanes que des visites inscrites au programme de la journée d'excursion. Celle-ci débuta à Marseille, où Patrice Pomey exposa, devant

l'épave d'un bateau grec de la fin du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C., le problème du passage de la technique d'assemblage de la quille par ligatures à celle d'assemblage par tenons et mortaises laquelle s'imposera dans l'ensemble du bassin méditerranéen grâce à ses qualités de solidité et de longévité [cette question fut reprise lors de la dernière demi-journée de travail, consacrée à la construction navale et à la navigation ; Dimitri Meeks aborda le problème des relations maritimes entre l'Égypte et ses voisins à partir de l'examen de la controverse lexicale développée autour de l'expression *ouadj-our* ; Lucien Basch s'interrogea sur les raisons de la substitution de la voile latine à la voile carrée ainsi que sur le rapport entre la généralisation de l'emploi de cette voile triangulaire et les modifications des formes de la coque des bâtiments ; Éric Rieth proposa, à propos des carènes, une réflexion sur l'apparition, à l'époque moderne, d'une conception graphique jusque là absente]. Départ, ensuite, pour la costière de Nîmes, où, grâce à la générosité d'Hervé Durand, l'évergète du Mas des Tourelles, Jean-Pierre Brun et André Tchernia ont pu reconstituer, à partir du *De Agricultura*, XVIII, de Caton, un pressoir à levier (lequel est une énorme poutre de chêne longue de 6 m, pesant 2,5 t.) et mener à bien une expérience de vinification à l'antique (production de *mulsum* et de *turriculae*). Double arrêt, enfin, sur la route du retour : à Barbegal où Henri Amouric évoqua l'imposante meunerie hydraulique à seize chambres, que Philippe Leveau propose de dater du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. ; dans la plaine de la Crau, où Gaétan Congès dut se résoudre à commenter les vestiges d'un relais de poste et non ceux de bergeries antiques et modernes, le chemin d'accès ayant eu raison de l'autocar transportant les congressistes.

*Pierre Jaillette*

- **G. BARBET et P. GANDEL (dir.) – Chassey-les-Montbozon – Un établissement rural gallo-romain, Ann. Litt. Univ. Fr.-Comté, 627 (Serie Arch., n° 42), diff. Les Belles Lettres, Paris, 1997, 300 p., fig. (dt. h. t.).**

Les monographies françaises sur des *villae* ou fermes gallo-romaines ne se distinguent pas par leur nombre ! Bien que le territoire métropolitain concerne la plus grande part de la surface couverte par les provinces de Gaule, on dispose en revanche, en effet, de plusieurs exemples récents et de qualité pour la Belgique, l'Allemagne, le Luxembourg, la Suisse (*cf.*, par exemple récemment, pour cette dernière : C. Ebnöther - *Der römische Gutshof in Dietikon*, Monogr. d. Kantonsarch. Zürich, 25, 1995, 438 p.). Mais l'on ne disposait jusqu'à ce jour, depuis près de 30 ans, pour le territoire français, que de la déjà ancienne monographie de la *villa* de Montmaurin (G. Fouet, Suppl. *Gallia*, XX, 1969, 392 p.).

On se félicitera donc de la publication de cet établissement rural de Haute-Saône, et on en louera les auteurs, d'autant qu'il s'agit d'une fouille récente (1991-1995).

Les « éditeurs », qui ont dirigé cette fouille, se sont entourés de nombreux collaborateurs (près d'une vingtaine) pour assurer à cette fouille et à ses résultats une étude exhaustive et précise.

Le travail est présenté en trois grandes parties : le site et son évolution chronologique (chap. 1) ; étude architecturale et essais de restitution (chap. 2) ; mobilier (chap. 3) : on pourrait regretter que ce dernier soit ainsi déconnecté de ses contextes et « éclaté » dans les différents types de matériels traités par les spécialistes de chacun d'eux (petits objets, entailles, verrerie, monnaies, céramique, amphores, coquilles, peintures murales, *graffiti*), mais c'est le prix du recours à ces chercheurs spécialisés.

Ce site de Franche-Comté, dans la vallée de l'Ognon, est à environ 6 km d'un carrefour routier antique, une voie passant d'ailleurs à quelques centaines de mètres de la *villa*, et à environ 2 km d'un autre site gallo-romain important.

Si une première occupation est attestée à l'époque augustéenne, les constructions se développent dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (phase 2), mais ce n'est que dans la seconde moitié de ce siècle (phase 3) que la construction en dur prend une place plus importante et que l'on peut sans doute parler de *villa* ; en phase 4 (fin I<sup>er</sup>-début II<sup>e</sup> s.), on construit des bains ; puis (phase 5) le site subit une mutation très importante, dans le courant du II<sup>e</sup> s. : reconstruction radicale, sur une vaste surface, avec grande *pars urbana* (6 500 m<sup>2</sup>) sur cour péristyle, transformation du balnéaire ; des modifications importantes, notamment fonctionnelles, se font jour en phase 6 (début-2<sup>e</sup> moitié III<sup>e</sup> s.), avec un développement de l'artisanat (du bronze) ; des aménagements postérieurs, non datés – post-romain ? –, dans la cour péristyle, semblent correspondre à des drains : la *villa* ne connaît donc apparemment aucune occupation au bas Empire.

On pourrait penser, bien que cette hypothèse ne soit pas mise ici en exergue, que l'on assiste alors à un déplacement du site, dans la mesure où une église et une nécropole paléochrétienne sont attestées sur l'autre site proche à l'est.

Certaines installations spécifiques ont fait l'objet d'analyses poussées et de proposition de restitution : c'est le cas d'un intéressant et original dispositif à chapelets hydrauliques, symétrique, destiné à alimenter le grand bassin ornemental qui ferme la cour résidentielle au nord ; c'est le cas de latrines, rarement observées dans des *villae*, ou encore de l'entrée monumentale principale. Le fait que ces essais d'interprétation et de restitution (chap. 2) soient déconnectés de la description des vestiges mis au jour (chap. 1) reste toutefois peu commode.

Quant au mobilier, les éléments liés à l'artisanat du bronze (N. Legendre) sont l'occasion d'une discussion – intéressante au demeurant – sur la fonction du site qui n'aurait pas dû, à mon avis, prendre place ici. Le mobilier métallique (M. Feugère) est heureusement présenté par phase : on y note, comme souvent, la rareté des outils (mais les fouilles concernent surtout la *pars urbana*), et, par exemple, la présence d'intéressants éléments d'huissierie. La céramique (S. Humbert) et les amphores (F. Laubenheimer) présentent des faciès assez classiques, même si l'on note quelques importations lointaines (amphores italiennes, espagnoles, orientales, africaines...). On retiendra aussi une intéressante série de *graffiti*, sur

enduits peints (R. Billerey) ou sur céramique (J.-P. Mazimann) (dont une cruche indiquée comme la « *lagona* – lagéne – de *Natalis* »).

On peut bien sûr regretter – comme le font d'ailleurs les auteurs – que les occupations augustéennes d'une part, la *pars rustica* de la *villa* de l'autre, n'aient pu être étudiées sur une plus vaste surface : les moyens ont apparemment manqué, et ce qui est acquis est loin d'être négligeable.

L'ensemble est abondamment illustré de dessins et photos en général de qualité, même si certaines illustrations sont apparemment mal passées au tirage, et que la cartographie, quant à elle, n'est pas tout à fait à la hauteur.

Voilà donc en définitive une belle monographie de *villa* gallo-romaine qui permettra à l'avenir d'intéressantes comparaisons par la référence qu'elle fournit pour cette région de Gaule du Centre-Est, et au-delà.

Alain Ferdière

\*  
\* \*

- **E. HOSTETTER et Th. N. HOWE (édit.) – *The Romano-British Villa at Castle Copse, Great Bedwyn, Indiana Univ. Press, Bloomington/Indianapolis, 1997, 550 p., 167 fig.***

Encore une monographie de *villa*? Il est vrai que la Grande Bretagne en est mieux fournie – et souvent par de belles publications récentes – que notre territoire national...

En fait, le titre est trompeur, car il ne s'agit pas de la fouille extensive d'une *villa* britanno-romaine, mais seulement de quelques sondages, qui concernent tout ou plus, au total, quelques 1 000 m<sup>2</sup> de ce site rural du nord-est du Wiltshire.

Il s'agit ici de la publication des fouilles menées par les auteurs-éditeurs sur le site de la *villa* britanno-romaine de « Castle Copse », à Great Bedwyn (Wiltshire), dans le Centre-Sud de l'Angleterre, de 1983 à 1986, au titre de l'Université d'Indiana (Bloomington).

L'ouvrage, volumineux et d'aspect austère, comprend cinq chapitres : 1. L'assise régionale : géologie environnementale et géographie ; 2. Chisbury Camp et le Wiltshire du nord-est à l'Âge du Fer ; 3. La région autour de *Cunetio* à l'époque romaine ; 4. La *villa* romano-britannique de Castle Copse, Great Bedwyn ; 5. La région autour de Bedwyn à la période anglo-saxonne. À ceci s'ajoutent 12 Annexes (liste des sites romains de la région concernée ; enregistrement ; analyses de phosphates ; analyse de composition des objets en fer ; céramiques exclues des analyses ; dates radiocarbone ; mesures des ossements de mammifères ; mesures des os d'oiseaux ; restes de poissons ; enquête environnementale ; liste des participants à la fouille).

C'est dire que les trois premiers chapitres examinent classiquement, successivement, le contexte géologique et géographique, l'occupation du secteur à la période antérieure (Âge du Fer) et le contexte historique du site à l'époque romaine, alors que le chap. 5 concerne le haut Moyen Âge (période anglo-saxonne) : c'est le chap. 4 qui concerne le corps du sujet, celui de la publication des données de la fouille de cette *villa* (soit 310 pages pour cette partie). Ce plan est donc très traditionnel et conventionnel.

Le site de la *villa* couronne le flanc ouest d'une colline ; elle devait s'étendre sur au moins 2 ha, et ses ruines étaient encore récemment perceptibles dans le paysage.

On est à proximité d'une voie romaine (environ 2 km) et non loin de la petite ville romaine de *Cunetio*-Black Field (environ 10 km) : le chap. 3 donne d'assez intéressantes indications sur l'occupation du sol et les *villae* dans cette région, avec notamment leur relation au réseau routier et à la ville.

Mais, première déception, les fouilles menées par les auteurs sur ces quatre campagnes, succédant à quelques investigations antérieures, ne concernent que quelques sondages plus ou moins étendus : 6 en tout, le plus petit de 8 m<sup>2</sup> environ, le plus grand (Secteur A) de 500 m<sup>2</sup> pour un total qui n'excède pas 1 000 m<sup>2</sup>. C'est dire que, dans les problématiques actuelles d'étude en aire ouverte de ce type de site (*villa*), le lecteur restera sur sa faim. D'autant que les sondages sont conventionnellement géométriques, sur la base de carrés de 5 x 5 m, et ne tiennent notamment pas compte des orientations des structures et des constructions mises au jour.

La stratégie de fouille comme les méthodes de celle-ci, puis l'analyse des données acquises, par la stratigraphie comme pour le bâti, sont extrêmement traditionnelles : curieusement, on a l'impression d'avoir affaire à une publication britannique des années 60-70, et non de la publication toute récente d'une fouille d'il y a seulement une quinzaine d'années. Le parti pris graphique, pour les plans comme pour les dessins, est également désuet et mal lisible, notamment pour les plans, et confirme cette impres-

sion. Les figures sont en outre rejetées de manière mal pratiquée à la fin de chaque chapitre. En revanche, un index, *in fine*, est utile.

Il est étonnant que l'archéologie américaine, souvent si friande d'ouverture méthodologique, ne nous fournisse pas, même sur une période « classique », une matière plus originale et dynamique, et l'ouvrage n'est certes pas à la hauteur de récentes monographies de *villae* ou de sites ruraux romano-britanniques auxquels nous ont, depuis déjà un certain temps, habitué nos collègues anglais. Une quasi-constante toutefois par rapport à la plupart de ces derniers : la bibliographie mise en œuvre (environ 750 titres) est presque exclusivement en langue anglaise (15 titres environ en allemand et 5 seulement, secondaires, en français) !

Il s'agit selon toute apparence – et autant qu'on puisse en juger sur une aussi faible superficie explorée – d'une *villa* assez classique sur cour, et dont le bâtiment principal présente un plan basilical, muni au IV<sup>e</sup> siècle d'une galerie mosaïquée, et une salle sur hypocauste à canaux.

Le principal intérêt du site réside sans doute dans le fait qu'il ne connaît jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. que des constructions en bois, et que l'édification de la *villa* « en dur » à proprement parler concerne donc essentiellement le bas Empire, depuis le milieu du III<sup>e</sup> s. jusqu'au V<sup>e</sup> s. Pourtant, l'occupation du site débute dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., si l'on en croit du moins la chronologie proposée par les auteurs. Le matériel résiduel comporte toutefois des éléments plus anciens et même de l'Âge du Fer, et il semble que la *villa* ait pris le relais du site fortifié de hauteur, proche, de Chisbury.

Les chapitres d'études de mobiliers sont très développés, et les études sur l'approvisionnement en céramique, ainsi que celles de faune et concernant les restes végétaux, dans ce contexte rural restent toutefois intéressantes et suggestives : le bœuf domine sur le mouton, puis le porc (avec quelques espèces chassées et pêchées) ; la carpologie révèle la culture du blé (surtout épautre).

Une petite activité textile, également tardive, semble avoir pris place sur la *villa*. Avant son abandon, des espaces habités auparavant, plutôt luxueux, sont transformés en aire de travail (forge).

Les conclusions de cette fouille, dont les auteurs reconnaissent les limites, présentent malgré tout quelque intérêt, remises dans leur contexte régional (p. 374-375), mais l'on ne peut suivre les auteurs dans leurs développements socio-historiques à partir de données aussi fragmentaires.

L'ensemble reste donc, au regard de l'attente du lecteur envers une nouvelle monographie de *villa*, bien décevant.

Alain Ferdière

\*  
\* \*

- **J.T. SMITH – *Roman villas, A Study in Social Structure*, Routledgs, Londres/New-York, 1997, 378 p., 76 fig.**

Encore un bien curieux ouvrage atypique... On s'attend, par le titre, à une nouvelle synthèse sur la *villa* romaine, et traitant notamment des aspects sociaux.

Mais qu'en est-il ? Tout d'abord le propos se limite à une aire géographique qui comprend essentiellement la Gaule et la Grande Bretagne romaine : ce n'est qu'en page 3 de l'introduction que l'on nous apprend que l'on se limitera aux provinces du Nord-Ouest ; l'auteur s'y interroge aussi sur l'originalité de ses travaux par rapport par exemple à ceux de Mac Kay (1975) et Percival (1976), et insiste sur des objectifs et méthodes différents. Certes...

Après avoir – parfois à juste titre – critiqué les tentatives typologiques auparavant réalisées sur les *villae* de Gaule ou de Grande Bretagne, l'auteur présente et développe sa théorie : une grande partie de celles-ci sont destinées à accueillir non une seule, mais plusieurs familles.

Sans développer ici des arguments contradictoires, disons que cette idée est assez fantaisiste, d'autant qu'elle repose sur une argumentation qui peut presque en tous points être démontée. Les raisonnements archéologiques sur la lecture des plans ne peuvent notamment résister longtemps à l'examen critique...

À ce titre, l'ouvrage est donc très décevant, car il est légitime de penser que de belles et utiles indications peuvent être tirées par les archéologues et les historiens, quant à l'histoire sociale, à partir de l'analyse de cette documentation très riche que constitue le corpus des fouilles de *villae*, et leurs plans.

Reste la documentation de base, qui fait que cet ouvrage reste en partie utile et intéressant : ce sont en effet environ 1 000 plans de villas qui sont ainsi présentés et examinés, ce qui constitue un riche corpus auquel d'autres pourront se référer. D'autant que – et c'est là aussi un point très positif – ces plans

ont tous été ramenés à des mêmes échelles pour faciliter les comparaisons : 1/1 000, ou 1/3 000 pour les fermes avec leur *pars rustica*.

Ce recueil est toutefois assez lacunaire pour la Gaule, et ses informations sont en partie désuètes. En fait, la documentation de l'auteur semble en gros s'interrompre à la fin des années 70, comme si rien n'avait été fait depuis. C'est pourtant après cette date que les recherches sur la *villa* et le monde rural a pris en France un nouvel essor, et fourni des documents nouveaux en abondance (cf. par ex. HARUR ou la thèse de Paul Van Ossel). Mais – comme trop souvent chez nos collègues anglo-saxons – la bibliographie française (et en général de langue romane) est globalement méconnue : sur 8 pages de bibliographie serrée, moins de 20 titres français – et souvent anecdotiques ou obsolètes – !

Si l'on regrette ces carences, si l'on ne peut suivre J. T. Smith dans ses hypothèses sociales, restera donc un corpus de plans de *villae*...

Alain Ferdière

\*  
\* \*

• **Dossier « occupation du sol », *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 30, 1997, p. 1-121.**

Présenté par P. Leveau et C. Raynaud, ce dossier comporte quatre contributions qui sont nées de différents programmes conduits depuis plusieurs années dans la Midi de la France. Ces textes, qui se rapportent tous à des zones littorales à côte lagunaire de Provence rhodanienne et du Languedoc oriental, illustrent la diversité des approches de cette question de l'occupation des sols. Les deux premiers articles (F. Gateau et Fr. Trément avec études ostéologiques de P. Columbeau), qui concernent des régions bordières de l'étang de Berre (Bouches-du-Rhône), font connaître deux types d'établissements ruraux, bien différents de la *villa*, mais qui se caractérisent par des fonctions de production agraire (des établissements déjà présentés dans les *Formes de l'habitat rural en Gaule Narbonnaise*) : dans le massif de la Nerthe, La Pousaraque est une huilerie de taille moyenne qui a fonctionné de la fin du I<sup>er</sup> s. av. au VI<sup>e</sup> s. de notre ère, parallèlement à un élevage de chèvres ; dans les environs de Saint-Blaise, le site des Soires est un bâtiment agricole à cour centrale, voué à la viticulture durant le haut Empire. L'article de I. Bermond et de C. Pellecier témoigne, d'autre part, de l'apport de prospections pédestres par échantillonnage pour cerner, dans le bassin de Thau, l'occupation de la périphérie de la ville antique de Méze et le domaine de la *villa* des Prés-Bas à Loupian. Enfin, autour de C. Raynaud, des environnementalistes (L. Chabal, Bui-Thi-Maï et J. André) font l'état de la question sur les caractéristiques du milieu dans l'Antiquité à partir de plusieurs fouilles conduites en Lunellois, près de l'étang de l'Or.

On trouvera également dans ce volume (p. 203-217) une étude de J.-P. Brun et collaborateurs sur La *villa* romaine des Platanes à Saint-Tropez (Var). Cet article présente un établissement rural d'époque romaine, découvert à la périphérie sud de Saint-Tropez et connu essentiellement par des fouilles pratiquées en 1937-1940 et une opération de sauvetage réalisée en 1994-1995. Si le plan de l'habitat demeure très partiel, les recherches récentes, pratiquées dans la *pars rustica* de ce qui semble bien être une *villa*, ont fourni des jalons précis sur l'histoire du site, huit phases étant distinguées pour la période antique. L'établissement montre une évolution, entre le I<sup>er</sup> s. av. et le VI<sup>e</sup> s. de n. è., comparable à celle d'autres *villae* du littoral varois. Mais deux éléments méritent une attention particulière. D'une part, les fouilleurs ont noté la présence d'un niveau d'occupation antérieur au milieu du I<sup>er</sup> s. av. n. è. : c'est exceptionnel sur les établissements ruraux de la région ; et, plutôt que de voir dans cet horizon la première manifestation d'un établissement rural, mieux vaut le considérer sans doute par rapport à l'agglomération d'*Athenopolis*, citée par Pline et Pomponius Mela, et qu'on situe généralement à l'emplacement de Saint-Tropez, comme le rappellent les auteurs de l'article, notamment en raison de la découverte d'une épitaphe en langue grecque sur le site même des Platanes. Il apparaît, d'autre part, que la *villa* connaît une période d'aménagements luxueux au bas Empire puisque les fouilles ont retrouvé, en particulier, les tesselles d'une mosaïque murale qui pourrait signaler la présence d'une église paléochrétienne.

Jean-Luc Fiches

\*  
\* \*

- **Yves MENEZ – Une ferme de l'Armorique gauloise. Le Boisanne à Plouër-sur-Rance (Côtes d'Armor). Documents d'archéologie française, n° 58. Éditions de la maison des sciences de l'homme, Paris, 1996. 1 vol., 267 p.<sup>(1)</sup>**

Alors que les souterrains du second âge du fer sont depuis bien longtemps connus des archéologues bretons qui en ont répertorié plusieurs centaines sur les territoires des Osismes, des Coriosolites et des Vénètes, les habitats auxquels ils sont le plus souvent liés n'ont guère fait l'objet, jusqu'à une date récente, d'investigations approfondies.

Si la publication – dans la série Archéologie Préventive des Documents d'Archéologie Française dont elle constitue le 58<sup>e</sup> volume – des résultats des fouilles conduites par Yves Menez sur le site du Boisanne, découvert lors de l'effondrement de la voûte d'un souterrain sous le poids d'un engin engagé dans les travaux de déviation de la RN 176 à une quinzaine de km au N.-N.E. de Dinan, ne peut prétendre à elle seule combler cette lacune, elle contribue sans aucun doute à améliorer notre connaissance de ces habitats. De facture agréable – une première de couverture présentant une vue de la ferme reconstituée de Butser dans le Hampshire (G.B.), un texte en deux colonnes sur papier couché, à la typographie extrêmement soignée qui ne souffre guère de critiques (les coquilles sont rarissimes) – l'ouvrage, rédigé dans un style aisé qui rend sa lecture plaisante, s'avère captivant : c'est en effet à une véritable enquête qu'est convié le lecteur. Elle se structure en deux parties : d'une part la monographie du Boisanne proprement dite, en quatre chapitres (p. 13-199) précédés d'un bref avant-propos (p. 11) et suivis d'un épilogue sous forme d'un cinquième chapitre consacré à la ferme indigène (p. 201-217), de l'autre un ensemble de 34 planches de mobilier accompagné d'un inventaire du matériel (p. 218-255). Une bibliographie de 234 titres (p. 257-264) et un résumé (p. 265) complètent l'ouvrage. On regrettera cependant que les impératifs de l'édition n'aient pas toujours permis une adéquation parfaite entre le texte et la disposition des nombreuses figures, parfois difficiles à lire, qui l'accompagnent ; quant à la bibliographie, sa présentation serait à revoir : distinguer les sources des travaux de l'érudition eût été plus judicieux que d'adopter le principe d'une liste alphabétique unique des auteurs.

Conduites avec maîtrise selon la méthode mise au point par Jean-Pierre Le Bihan sur le site du Braden à Quimper – le décapage par engins de terrassement de la couche de terre détruite par les labours ne nuit en rien à la compréhension d'un site, pourvu que l'étude du substrat soit menée avec soin – les investigations archéologiques du Boisanne ont été menées en deux temps : de mai à juin 1987 la fouille d'urgence de 6 000 m<sup>2</sup> localisés dans l'emprise du chantier ; elle a permis l'étude du souterrain et des vestiges de l'habitat protohistorique repéré autour de cette structure ; en 1988 et en 1989, une opération programmée a concerné le reste de l'établissement, soit 3 500 m<sup>2</sup> auxquels s'ajouta *in fine* la fouille de 1 700 m<sup>2</sup>.

Sur les 11 200 m<sup>2</sup> fouillés au total, quatre ensembles de structures, étudiés dans le ch. 2, ont été repérés : des carrières de pierre – quelques-unes datent de l'époque gallo-romaine, la plupart ont fait l'objet d'une exploitation intensive aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> s. –, deux chemins protohistoriques orientés N/S et E/W, un habitat et un enclos funéraire. Le secteur de l'habitat se caractérise par un écheveau de fossés (les uns sont ouverts, les autres s'apparentent à des tranchées de fondation), de trous de poteaux et de fosses que l'auteur cherche à débrouiller. Si la disposition des 189 trous de poteaux dont les pierres de calage n'ont cependant pas été retrouvées permet, lorsqu'elle n'est pas trop incohérente, de restituer le plan d'un certain nombre de bâtiments, la signification de la plupart des fosses échappe à l'intelligence : peuvent seulement être aisément interprétés une mare, le souterrain, utilisé vraisemblablement comme cave-cache et un ensemble de six fosses de plantation ou d'arrachage d'arbres. Mené en deux temps – description des profils et des comblements, propositions d'hypothèses d'interprétation – l'examen approfondi de la stratigraphie des fossés conduit l'auteur à distinguer huit types de clôtures faisant chacun l'objet d'un croquis de restitution (voir la fig. synoptique 31 p. 42) ; complétée par l'analyse, difficile à mener à bien, des relevés en plan de leurs intersections, elle aboutit à poser les premiers jalons d'une chronologie relative du site – en quatre phases – révélant la continuité de son occupation. En bordure de cet habitat se trouve un secteur où ont été découverts 132 fragments de statuettes de pierre blanche, des trous de poteaux, des tranchées et la base d'une colonne de briques. Objet d'une étude minutieuse, cette « zone à statuettes », ainsi que la qualifie Yves Menez, pourrait être interprétée comme un sanctuaire gallo-romain, héritage probable d'une structure plus ancienne. Quant à l'enclos funéraire mis au jour à environ 70 m à l'ouest de l'habitat, c'est la première structure de ce type, courante par ailleurs en Europe celtique, qui a été découverte en Bretagne.

(1) Compte rendu paru également dans *Histoire et Sociétés Rurales*, n° 9, 1<sup>er</sup> semestre 1998, p. 250-253.

Acquis par la seule étude des structures, ces premiers résultats sont complétés, dans le ch. 3, par l'analyse minutieuse du mobilier, dont la quantité globale recueillie apparaît modeste. Ainsi, seuls ont été découverts une cinquantaine d'objets non céramiques, dont les fragments d'un creuset de bronzier, simple révélateur d'une activité métallurgique exercée ponctuellement par des artisans itinérants. De même, peu de restes osseux ont été mis à jour, ce qui, compte tenu de l'acidité des sols de Bretagne, n'est guère surprenant ; sur 1 371 ossements découverts, 30 % ont pu être identifiés : ils révèlent une prédominance du bœuf, base vraisemblable d'une activité d'élevage pratiquée dans la ferme, la présence du porc et des ovicaprinés et la rareté des espèces sauvages. Les éléments recueillis en plus grand nombre sont les tessons de céramique, au nombre de 9 028, dont un tesson appartenant à une olpé en céramique grise ampuritaine. Conduite indépendamment de l'étude menée sur les structures, la difficile analyse de ces fragments a été notamment fondée sur l'établissement d'un répertoire regroupant formes, lèvres et décors similaires, et sa comparaison avec la céramique régionale dont l'évolution est connue dans ses grandes lignes : huit phases chronologiques, représentées chacune par un nombre inégal de tessons, ont alors pu être distinguées, du VII<sup>e</sup> s. av. J.-C. au I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

Retracer l'histoire du site à partir d'un ensemble de données aussi fragmentaires impose prudence et rigueur : c'est un réel défi, que l'auteur relève dans le ch. 4. La corrélation qu'il propose d'établir entre le phasage des clôtures et les phases céramiques le conduit à construire une chronologie en cinq temps, dont les quatre premiers, illustrés chacun par un plan synthétisant les données de la fouille et complété par un croquis de restitution volumétrique très éclairant, concernent la vie de l'établissement rural proprement dit. Celui-ci est fondé vers les VI<sup>e</sup> - début V<sup>e</sup> s. av. J.-C. sur un plateau couvert de landes dominant la rive gauche de la Rance, à proximité d'un très ancien chemin Nord/Sud conduisant à un gué. Abrisé des vents d'Ouest par deux massifs de gneiss qui structureront son organisation – exploités comme carrières aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles, ces massifs seront totalement arasés aux temps modernes – l'établissement s'articule à l'origine autour de trois enclos couvrant une surface totale d'environ 900 m<sup>2</sup> : l'un, à proximité duquel se trouve une mare, comprend un bâtiment de 38 m<sup>2</sup> de surface au sol, les deux autres, bordés de chemins et enserrés de haies, servent de jardin et de parc à bétail. À une centaine de mètres à l'Ouest se trouvent un enclos funéraire régulièrement entretenu, lieu d'inhumation d'un des premiers habitants de cette exploitation largement orientée vers l'élevage et, non loin de cet enclos, le long du chemin, un édifice qui pourrait être une chapelle funéraire. Cette structure initiale ne sera pas fondamentalement modifiée lors des deux étapes suivantes (phase II, 1<sup>re</sup> moitié du V<sup>e</sup> s. - fin IV<sup>e</sup> s. ; phase III, déb. III<sup>e</sup> s. - milieu II<sup>e</sup> s.) caractérisées par un accroissement de l'emprise au sol : création de nouveaux enclos progressivement agrandis, construction de bâtiments, aménagement d'un souterrain, réorganisation des cheminements, modification des clôtures, comblement de la mare et disparition, probablement pendant la phase III, de l'enclos funéraire et de la chapelle proche. La phase IV qui débute au milieu II<sup>e</sup> s. voit un large réaménagement du site : extension vers l'Ouest, création de nouveaux édifices, abandon vraisemblable de l'habitat primitif transformé en jardin, comblement du souterrain, substitution de palissades à poteaux jointifs aux anciennes clôtures, creusement de fossés de drainage le long des chemins proches : l'établissement, qui exploite un finage dont les limites ne peuvent être précisées, atteint alors son extension maximale (6 000 m<sup>2</sup>) avant d'être abandonné – on ignore dans quelles conditions – dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Ultérieurement, dans un cinquième et dernier temps, au cours du I<sup>er</sup> s. de notre ère, est édifié sur le site un petit sanctuaire ruiné par un incendie au début du II<sup>e</sup> s. ; peut-être dépendait-il d'un habitat proche, une *villa* qui aurait été édifiée à quelque distance de l'habitat de la Tène : localisée sous le hameau actuel du Boisanne, elle est inaccessible à la fouille.

Au terme de ce travail méthodique d'analyse des données et de reconstitution de l'histoire du site, Yves Menez propose de rouvrir, dans l'épilogue, le dossier de la ferme indigène. Après avoir rappelé l'origine de l'expression – c'est la traduction littérale de l'anglais « native farm », vulgarisée par Roger Agache dans ses travaux – et présenté, grâce aux résultats des fouilles conduites sur un certain nombre de sites repérés par survol aérien, les traits distinctifs des habitats de l'âge du fer, il avance quelques propositions en réponse aux nombreuses questions que pose l'existence de ces habitats. Cette ferme – ainsi qualifierait-on en effet sans trop d'hésitations ce type d'établissement, même s'il a pu héberger plus d'une cellule familiale – inscrit son existence dans la longue durée : un à deux siècles, voire plus. Créée *ex nihilo* dans un paysage ouvert, protégée des vents dominants par une série de clôtures, isolée au cœur d'un espace vierge qu'elle cherche à s'approprier, elle se consacre non pas à la polyculture vivrière mais à l'élevage extensif du gros ou du petit bétail : cherchant librement leur pâture sur de très vastes espaces, les animaux ne sont rassemblés dans des corrals proches de l'habitat que pour des opérations ponctuelles telles que le marquage, la castration ou l'abattage. L'historiographie traditionnelle assimile la ferme indigène à l'*aedificium* évoqué par César dans son *Bellum Gallicum* et considère les *equites* gaulois comme les promoteurs de ce type de structure doté d'une double fonction : maison de maître, exploitation agricole. Assertion que la recherche archéologique ne permet guère, en fait, de confirmer ou d'infirmer. Mais



si l'on admet, comme le fait l'auteur, que la fondation de ce type d'établissement nécessite la mise en œuvre de multiples moyens – technologiques, financiers, économiques – et suppose une capacité juridique d'appropriation de la terre, alors on acceptera l'hypothèse qu'elle ne pouvait être que le fait de puissants, entendons les *equites* dont parle César. Ces représentants de l'aristocratie foncière auraient ainsi créé, notamment entre le milieu du III<sup>e</sup> s. et la fin du II<sup>e</sup> s. – période pendant laquelle le pic de fondations semble atteint – un réseau de domaines dont la superficie, variant de 5 000 à 25 000 m<sup>2</sup>, refléterait les différents niveaux de fortune de cette catégorie sociale duale comparable à la chevalerie du XII<sup>e</sup> s. Au terme de ce vaste processus de colonisation intérieure, vers le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., l'élément dominant sinon exclusif de la structure agraire serait la ferme indigène dont l'omniprésence structurerait l'organisation sociale de la Gaule, en la hiérarchisant sur l'ensemble du territoire. Séduisante au premier abord, cette reconstitution semble néanmoins, à la réflexion, suspecte, car elle propose un modèle trop linéaire de développement historique.

Le chapitre se clôt par une réflexion sur le devenir de la ferme indigène après la conquête. Avancée depuis longtemps, confortée un premier temps par l'archéologie aérienne et certaines prospections au sol, la thèse de la filiation entre ferme indigène/*aedificium* et *villa* gallo-romaine semble démentie par les fouilles systématiques entreprises sur un certain nombre de sites. La solution de continuité constatée serait-elle dès lors la règle ? Rien n'est moins sûr. Mais il est vraisemblable que les multiples bouleversements qui ont accompagné la conquête ont modifié la structure rurale des trois Gaules, ouvrant alors une nouvelle étape de l'histoire de ses campagnes.

Foisonnant d'idées, construite avec méthode et rigueur, cette stimulante monographie qui tient constamment le lecteur en haleine s'imposera sans nul doute comme un ouvrage de référence pour tous ceux qui, à quel titre que ce soit, s'intéressent à l'histoire rurale de l'époque de La Tène.

Pierre Jaillette

\*  
\* \*

- **Jesper CARLSEN, Peter ØRSTED, Jens Erik SKYDSGAARD, *Landuse in the Roman Empire*, « L'Erma » di Bretschneider, Rome, 1994. 1<sup>re</sup> réimpression 1997, 1 vol., 192 p.<sup>(1)</sup>**

Grâce à son développement soutenu depuis plus d'une trentaine d'années, la recherche archéologique a largement contribué à renouveler notre vision de l'agriculture romaine : la multiplication des prospections de surface, l'essor de la fouille des établissements ruraux, l'extension des études paléoenvironnementales ont bouleversé un tableau hérité de l'analyse d'un nombre choisi de sources littéraires ou épigraphiques. Stimulés par les travaux des archéologues, les historiens ont été conduits à redécouvrir des documents qu'ils avaient parfois délaissés – ainsi en est-il des traités des *Gromatici Veteres* dont la lecture est liée aux recherches menées sur les centuriations – ou à porter un regard neuf sur la littérature habituellement exploitée. L'heure n'est donc assurément pas à la synthèse : exprimée par K.D. White dans son *Roman Farming* ou plus récemment par D. Flach dans sa *Römische Agrargeschichte* – livres qui, en dépit de leurs titres flatteurs, ne proposent de l'agriculture romaine, on le sait, qu'une vue somme toute très partielle –, cette opinion est également partagée par les éditeurs du *Landuse in the Roman Empire* pour qui « although a great deal of work has been done, it is still too premature to write the agricultural history of the Roman World » (p. 7).

Loin cependant d'être une monographie relative à l'utilisation de la terre dans l'empire romain, cet ouvrage – un volume de 192 p. au format 28,5 x 19 cm, vingt-deuxième supplément aux *Analecta Romana Instituti Danici* paru chez « L'Erma » di Bretschneider en 1994 –, n'est en réalité que la simple juxtaposition de 14 contributions initialement présentées lors d'un symposium tenu à Rome en janvier 1993 ; couvrant essentiellement la période qui s'étend de la fin de la République au II<sup>e</sup> s. de notre ère – et non la « romanité tardive » comme l'écrit de façon étonnante J.-N. Robert dans la notice bibliographique qu'il consacre à l'ouvrage dans *Latomus*, 1997, 56, p. 694-695 –, elles ont principalement pour objet, au travers d'exemples pris en Italie, en Afrique et en Gaule méridionale, la structure agraire et le système agricole.

Disposé sur deux colonnes, le texte, imprimé sur papier glacé, n'a pas bénéficié, à l'occasion de sa première réimpression, en 1997, d'une relecture soignée : il demeure en effet entaché de bon nombre

---

(1) Compte rendu paru également dans *Histoire et Sociétés Rurales*, n° 9, 1<sup>er</sup> semestre 1998, p. 250-253.

de fautes de typographie (ainsi, p. 7, varoius ; p. 10, inscriptio ; p. 11, accompaying ; p. 33, partriarchal ; p. 43, Algiers ; p. 78, bromze ; p. 108, requirements ; p. 123, culturae manicianae ; p. 124, Afrique romaines ; p. 125, differnce ; p. 155, treshing-floor ; p. 156 : thourough), d'accentuation (ainsi, p. 41 : societé ; p. 43 : cost d'état ; p. 105 : oleicole) et de ponctuation (des points baladeurs p. 35, col. 2, ligne 11, p. 71, col. 2, l.14, p. 156, col. 2, l.47 ; des virgules omises p. 35, col. 2, l.15 ; p. 86, col. 2, l.36 ; des parenthèses oubliées p. 78, col. 1, l.11 ; p. 156, col. 1, l.18) ; aberrante, la coupure des mots s'explique vraisemblablement par le recours, sans correction ultérieure, à un logiciel de césure automatique des mots ; certaines des cartes, enfin, n'apparaissent lisibles que grâce au recours à une loupe, tant les données qui y figurent sont microscopiques (ainsi p. 34, p. 75).

Rédigées en anglais et en italien – on regrettera l'absence d'unité linguistique – les contributions sont accompagnées d'une bibliographie dont les titres ne sont pas tous repris, on se demande pourquoi, dans la bibliographie d'ensemble (520 références) des pages 167-182 qui précèdent deux indices, l'un des sources, l'autre des noms propres antiques et la liste des participants au symposium.

Si l'absence de structure de l'ouvrage – les textes sont simplement classés par ordre alphabétique des auteurs – peut paraître étonnante, elle permet au lecteur de laisser vagabonder son esprit sur les thèmes abordés et offre au recenseur la liberté de recomposer le volume autour d'axes forts, avec d'autant plus d'aisance que le livre ne comprend ni introduction – le bref liminaire de 30 lignes de la page 7 ne peut prétendre en faire fonction – ni conclusion.

Premier axe qui retiendra l'attention, la structure agraire, à laquelle se rattache la moitié des contributions. Celle, tout d'abord, d'Henning F. C. Mørch qui propose, dans une perspective « culturelle et écologique », une réflexion sur la morphologie et l'exploitation des terroirs (« Agricultural landscape : a geographer's considerations on the past », p. 107-113). Après avoir rappelé qu'ils sont à tout moment l'expression d'un équilibre entre le milieu naturel, les conditions socio-économiques qui s'y appliquent et l'histoire – leur étude nécessite donc une approche chorologique, entendons spatiale, et chronologique –, le géographe montre, de façon convaincante, à partir d'exemples précis, combien l'analyse d'un terroir oblige à nuancer des affirmations souvent péremptoires. Ainsi de celle faisant de toute l'Afrique Proconsulaire un des greniers à blé de Rome ; une étude détaillée des productions du secteur de Zriba village, au N.E. de la Tunisie (à proximité de la romaine Segermes) – étude liant étroitement l'examen du système de culture et du milieu naturel – conduit à affirmer que, selon toute vraisemblance, l'agriculture de ce territoire situé en deçà de la limite agroécologique de l'isohyète 400 mm (minimum pluviométrique requis pour rentabiliser une culture céréalière) n'était, sous le haut Empire, comme elle l'est aujourd'hui encore, que de subsistance et ne pouvait guère dégager des surplus ; Segermes n'a donc pu contribuer qu'accessoirement à l'approvisionnement de Rome. D'un autre côté, l'examen poussé de la répartition de l'habitat rural en Italie méridionale permet de déjouer les ruses grossières du déterminisme : ainsi, contrairement à toute attente, le Salento n'est pas un modèle d'isotropisme : loin d'être uniformément réparties, les exploitations y sont en fait le plus souvent localisées au contact d'affleurements géologiques, là où sourd l'eau ; dans le Murge, enfin, la construction de la Via Traiana n'a pas, comme on aurait pu le croire, modifié systématiquement la répartition de l'habitat.

La mise en valeur d'espaces initialement impropres à la culture nécessite le recours à des techniques complexes : irrigation dans les secteurs arides, drainage dans les zones humides. Loin d'être l'apanage des régions soumises au climat océanique, celles-ci sont relativement nombreuses en Provence où elles ont fait l'objet, au début de notre ère, d'une conquête volontairement limitée (elles sont en effet précieuses et s'intègrent dans l'agro-système méditerranéen) comme l'observe Philippe Leveau dans une contribution où l'apport de l'archéologie et des études paléoenvironnementales permet de compenser le mutisme des textes (« Dal paesaggio naturale al paesaggio coltivato. Dati archeologici relativi ai grandi lavori in età romana : il drenaggio delle paludi nella Bassa Provenza », p. 73-78). L'auteur, qui poursuit des recherches sur le terrain, évoque le drainage des paluns – ces terres hydromorphes vouées à la pâture – de la vallée du Rhône (attesté pour les confins du territoire de Valence par des fragments du cadastre C d'Orange, donc lié aux grandes opérations de division agraire menées par l'état, il ne paraît guère probable dans la vallée de l'Arc), l'assèchement des dépressions karstiques (avéré pour le petit bassin des Taillades dans la région d'Arles, discuté pour le poljé de la Sainte Victoire), l'assainissement éventuel non pas tant des marais – ceux de Saint Blaise, à l'Ouest de l'étang de Berre et des Baux, à l'Est d'Arles (opération qui suppose des moyens techniques et des investissements considérables) – que de leurs marges humides, ensemble d'opérations qu'a peut-être favorisé une phase climatique plus sèche. Quoi qu'il en soit, la création de nouveaux espaces agricoles telle que nous les révèle l'archéologie du paysage doit vraisemblablement être mise en rapport avec les modifications qu'entraîna dans la répartition de la population l'arrivée massive de vétérans.

Élément essentiel du paysage agraire, la morphologie du parcellaire est le reflet de son organisation. Étudiées par Lorenzo Quilici, la conquête et la colonisation du secteur pontin du Latium, à partir du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C., se sont accompagnées d'une réorganisation symbolique de l'espace : déduction de colo-

nies (Norba, Setia, Circei, Terracine), drainage du territoire, mise en place d'une centuriation (centuries de 10 ou 20 *actus*) tenant compte des contraintes du réseau hydrographique et du problème de l'alluvionnement de l'Amaseno, création d'un réseau de voies (réalisation de la Via Appia en 312) reliant au cœur de l'état les secteurs nouvellement conquis (« Centuriation e paesaggio agrario nell'Italia centrale », p. 127-133. L'auteur indique en appendice qu'il n'a pas tenu compte de l'ouvrage de G. Chouquer, M. Clavel-Lévêque, F. Favory et J.-P. Vallat, *Structures agraires en Italie centro-méridionale : cadastres et paysages ruraux*, Rome, 1987, qu'il critique très vivement en une quarantaine de lignes). L'arrêt de l'intervention de l'état dans la région, qui suit de peu l'invasion et la conquête de la plaine du Pô (fondation d'Ariminum en 268 av. J.-C.) s'accompagnera de la disparition progressive des petites propriétés ; les choses ne changeront de nouveau qu'avec la réorganisation cadastrale du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (ébauchée par Sylla, elle se prolongera jusqu'à Auguste). La situation semble par contre différente au N.-E. de Rome, comme l'attestent les recherches menées dans le cadre du programme Latium Vetus lancé en 1976 par Lorenzo Quilici sur un secteur de 300 km<sup>2</sup> entre le Tibre et l'Anio (zones d'Antemnae, Crustumerium, Fidenae, Ficulea) et dont Stefania Quilici Gigli dresse un premier bilan en plaidant pour la poursuite des recherches avec d'autant plus de force que l'extension urbaine actuelle de la capitale italienne s'accompagne de la destruction irrémédiable des témoignages archéologiques (« The changing landscape of the Roman campagna : lo sfruttamento del territorio in età imperiale », p. 135-143). Après une phase initiale marquée dès l'époque archaïque par une forte occupation suivie d'un déclin progressif jusqu'au II<sup>e</sup> s. av. J.-C. où l'étiage est atteint, on observe une reprise des implantations, lente d'abord, accélérée ensuite, accompagnée d'une restructuration des voies et d'une redistribution des exploitations qui, sous le Haut Empire, occupent largement tous les secteurs, des dorsales des collines aux fonds de vallées humides. Très différente de celle des territoires voisins (l'*ager Veientanus* ou l'*ager Cosanus* se caractériseraient par la présence de propriétés de 75 à 125 ha), la structure agraire est alors marquée par l'existence d'un réseau de domaines ruraux – des *villae* comprenant toutes une *pars rustica* – d'étendue limitée (leur surface varierait d'une dizaine à une trentaine d'ha entre la via Nomentana et l'Anio) pratiquant, selon toute vraisemblance, des cultures spécialisées – fruitières, maraîchères et florales – destinées à approvisionner Rome. Un lien économique fort unit alors Rome à son hinterland immédiat, lequel correspondrait donc au premier cercle de von Thünen (si l'on se réfère à sa thèse de l'organisation spatiale agricole, à laquelle adhèrent P. de Neeve et E. Gabba). Ces cultures sont source de profits substantiels ainsi que le souligne Jerzy Kolendo : au I<sup>er</sup> s. de notre ère, le grammairien Q. Remmius Palaemon s'est rapidement enrichi en vendant sur pied les raisins d'un vignoble qu'il avait planté sur l'*ager Nomentanus*. Ce domaine, mis en valeur grâce au précieux concours d'un viticulteur voisin, Acilius Sthenelus, Sénèque l'achètera 2,4 millions de sesterces, soit quatre fois sa valeur initiale. Autre source d'enrichissement pour les propriétaires de domaines suburbains : l'élevage spécialisé, celui des volailles, des abeilles, des poissons, des sangliers (noter pour ces derniers que le passage de Columelle cité n. 15, p. 67 l'est de façon incomplète et n'illustre pas le propos de la p. 60). Mais ces activités nécessitent d'importants investissements et comprennent une forte part de risques que tous ne peuvent assumer (« Praedia suburbana e loro redditività », p. 59-71).

Si elle transforme radicalement le paysage, la centuriation a également de redoutables effets secondaires sur l'environnement, créant un nouvel équilibre entre l'homme et le milieu, non seulement dans les secteurs qu'elle affecte, mais aussi au-delà : ce sont ces bouleversements qu'examine Pier Luigi dall'Aglio (« Centuriation e uso del territorio nella pianura emiliana », p. 17-25). Appuyée sur l'analyse combinée de la centuriation et de la géomorphologie dans la partie occidentale de l'Émilie – territoires de Plaisance, Fidenza, Reggio d'Émilie – l'étude cherche notamment à apprécier la façon dont ont été implantés routes et canaux qui matérialisent les limites centuriales, tente d'expliquer les différents degrés de conservation de la centuriation, propose un schéma d'organisation territoriale (il aurait été marqué non par la présence de grandes *villae* esclavagistes mais par celle de petits établissements ruraux d'une superficie maximale de 50 ha) et pose avec prudence quelques jalons en matière d'histoire démographique : le secteur a vraisemblablement connu, à l'époque tardive, des modifications dans la répartition de la population, des témoignages du début du Moyen Âge faisant apparaître une forte présence de l'inculte (bois, marais) là où l'homme était autrefois présent : auraient donc été prioritairement abandonnés les secteurs marginaux difficiles à drainer. Mais il s'agit là d'hypothèses que seules des fouilles permettraient de confirmer.

L'espace agricole une fois conquis et organisé, c'est dans le cadre de son appropriation et de son exploitation que peuvent s'élaborer les productions.

Une seule contribution, celle de Jesper Carlsen évoque la question de la propriété foncière (« CIL X, 8217 and the question of temple land in Roman Italy », p. 9-15). Deux points se dégagent de l'étude détaillée qu'il mène d'une inscription bien connue, la dédicace à Silvain trouvée à S. Angelo in Formis : d'une part, le fait que, contrairement à une opinion couramment admise depuis qu'elle fut for-

mulée par Mommsen, les *candidati* qui, avec Ursulus, *vilicus* du domaine appartenant au sanctuaire de Diana Tifatina, sont mentionnés dans le texte ne sont pas tant des élèves d'une école d'agronomie appelés à devenir régisseurs que les membres d'un collège de Silvain ; dès lors, l'inscription ne nous aide en rien à connaître les *vilici* des domaines. D'autre part le fait que, contrairement à une opinion avancée naguère par R.P. Duncan-Jones qui voyait dans le cas du sanctuaire de Diana Tifatina une exception, les terres des temples, sans être très étendues, se sont maintenues en Italie tout au moins, jusqu'au IV<sup>e</sup> s., époque où elles furent définitivement incorporées dans la *Res Privata* (incorporation à dater du règne de Gratien et non, comme l'écrit l'auteur, de celui de Valentinien et de Valens. Voir sur ce point le passage d'une lettre d'Ambroise, Ep. 18, 16 et une loi de 415, C. Th. XVI, 10, 20).

Quels liens peut-on établir entre recherche du profit, investissement dans le foncier et régime d'exploitation de la terre ? Les jurisconsultes ayant souvent été conduits à s'intéresser à la propriété foncière, les réponses qu'ils ont formulées en matière de legs de propriété et de devoirs des tuteurs dans l'administration des domaines des pupilles pourraient contribuer sinon à résoudre, du moins à éclairer ce problème : tel est le postulat de Dennis P. Kehoe (« Approaches to profit and management in roman agriculture : the evidence of the Digest », p. 45-58). Si la rédaction de leurs réponses a sans doute conduit les jurisconsultes à simplifier la réalité économique, il n'en est pas moins vrai qu'à leurs yeux prime la recherche non du profit mais celle de la sécurité. Le recours à la *locatio-conductio* offrira alors toutes les garanties possibles ; ce mode de faire-valoir facilite en effet la gestion de domaines épars, permet le partage des risques avec le tenancier, lie les deux parties en les contraignant à maintenir la productivité des établissements. Mais à une condition : l'aptitude des fermiers à cultiver les domaines. La *locatio-conductio* contribue également au maintien d'une économie monétaire à laquelle l'état, malgré la crise latente de liquidités, demeure attaché comme le montre Peter Ørsted dans une étude fondée sur l'analyse poussée des grands textes africains (« From Henchir Mettich to the Albertini Tablets. A study in the economic and social significance of the Roman lease system (*locatio-conductio*) », p. 115-125. On corrigera la référence de la n. 41 de la page 125 où il faut lire C.J.11, 63, 1 et non C.Th.11, 63,1). Si l'on comprend bien le propos de l'auteur, la circulation continue d'argent dans la campagne – plus importante qu'on ne l'affirme couramment – et la stabilité de la structure agraire en Afrique jusqu'au V<sup>e</sup> s. s'expliquent par une organisation de l'exploitation des domaines impériaux dans laquelle subsecives et *loca relicta* mis en valeur par des colons établis ou non sur les domaines voisins, constitueraient un « système social externe », sur lequel les propriétaires n'auraient guère de prise, alors que les *villae intra fundum* formeraient l'épine dorsale de l'économie domaniale. Cette articulation entre centre et périphérie résulterait de choix politiques délibérés : il s'agirait d'une forme d'évergétisme appliqué à la campagne dans un but précis, éviter l'apparition d'une économie naturelle. Quoi qu'il en soit, les productions agricoles se font largement dans le cadre de la *villa*, ce domaine rural esclavagiste qui se trouve au cœur d'un système dont l'évolution a fait l'objet de maintes théories, de celle de Weber à celle de Staerman ; ce « système de la *villa* », comme il est convenu de l'appeler, Pasquale Rosafio, partant des analyses de P.W. de Neeve, considère qu'il n'a pas disparu au début du III<sup>e</sup> s. (on regrettera, p. 150, c.1, que le texte d'Ulpian relatif à la *forma censualis*, D.50,15,4, ne fasse que l'objet d'une référence) mais qu'il s'est constamment adapté aux conditions socio-économiques et qu'il perdure dans l'Antiquité Tardive, sans toutefois pouvoir être alors identifié au modèle médiéval. Simplement fondée sur de trop rares passages de Palladius et la loi de Valentinien I<sup>er</sup> de mars 369 (C.Th. IX, 42, 7), cette dernière affirmation, qui, si je ne m'abuse, reprend une idée déjà émise par Fustel de Coulanges (*L'alleu et le domaine rural*, T.4 de l'*Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*, Paris, 1889, ch. 1, « La *villa* gallo-romaine », p. 1-96, notamment p. 58 et suiv.), mérite assurément d'être discutée (« Slaves and *coloni* in the *villa* system », p. 145-158). En Italie, cette *villa* esclavagiste – la description qu'en donne Columelle trouverait, on le sait, son illustration avec l'établissement de Settefenestre, sur l'*ager Cosanus*, fouillé sous la direction d'A. Carandini – a contribué, notamment entre le II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et le I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., à l'approvisionnement en céréales du marché romain (on sait en effet que de mauvaises récoltes dans la péninsule pouvaient provoquer la famine à Rome : je renverrai par ex. à Suétone, *Aug.*, 42, 3), comme l'expose Walter Scheidel, qui souhaite approfondir certains points de l'étude de M.S.Spurr (*Arable Cultivation in Roman Italy, c.200 B.C.-c.A.D.100*, Londres, 1986) : contrairement à une opinion contestable de C. Yeo que P. W. de Neeve et M. S. Spurr ont réfutée, le travail servile n'est en effet pas incompatible avec une production céréalière à des fins commerciales, même s'il est évident qu'en l'absence de chiffres on ne peut mesurer avec précision le volume de grains mis ainsi sur le marché (« Grain cultivation in the *villa* economy of roman Italy », p. 159-166). Aussi irritant soit-il, le manque de données numériques n'est pas un obstacle infranchissable pour la connaissance de l'économie antique : de la comparaison entre les éléments que fournissent, en matière de production oléicole, les auteurs anciens, les témoignages archéologiques et les statistiques actuelles (celles relatives, en l'occurrence, à la Tunisie et à la Sabine) peut naître une meilleure perception de la réalité, comme le montre le travail qu'a engagé, à la suite d'un débat qui l'a opposé à Hamish Forbes, David

J. Mattingly (« Regional variation in Roman oleoculture : some problems of comparability », p. 91-106). Après avoir examiné la répartition des arbres dans les oliveraies, le rendement en olives et en huile par arbre et par ha et pris en compte le rôle de l'environnement, l'auteur estime que l'extraordinaire développement de l'oléiculture en Afrique – il qualifie l'expansion continue de la production d'huile sur plusieurs siècles de « boom de l'olive » – et le haut niveau de capitalisation qu'il implique ne peuvent se comprendre que par l'existence d'un marché, local et régional, constamment stimulé. Mais le développement de cette culture, qui a progressivement conquis, à la suite de l'épuisement des zones du Sahel prioritairement exploitées, des terres vierges, a selon toute vraisemblance modifié les rapports entre agriculteurs et éleveurs : c'est l'opinion de Bruce Hitchner (« Image and reality. The changing face of pastoralism in the Tunisian high steppe », p. 27-43). Les prospections de surface et les fouilles qu'ils ont effectuées dans le secteur de Kasserine (la Cillium romaine) le conduisent à conclure que la mise en place, par les Romains, de nouvelles structures économiques ont poussé les éleveurs à remplacer le pastoralisme semi-nomade qui était le leur par des formes nouvelles de vie pastorale – élevage sédentaire à grande échelle, pastoralisme de montagne, transhumance à longue distance – propres à respecter les nouvelles orientations de l'agriculture.

Quant à la commercialisation des productions, elle n'a pas fait l'objet, pour l'époque impériale, d'un examen spécifique : la seule étude qui lui est consacrée est celle de Daniele Manacorda qui reprend de façon approfondie l'analyse d'une phrase du *De Re Rustica* de Varron évoquant le rôle des ânes dans le transport des produits agricoles (II, 6,5) ; selon l'interprétation que donne l'auteur à l'expression *itemque*, les ânes portaient vers la côte d'une part l'huile et le vin produits dans l'*ager Brundisinus*, d'autre part le blé récolté en Apulie, entendons dans le secteur des Monts Daunia (« Gli aselli dossuarii de Varrone », p. 79-90).

« The paramount importance of agriculture in the economy of the empire can scarcely be exaggerated ». Est-elle à être confirmée, cette opinion émise par A. H. M. Jones (*The Later Roman Empire*, vol. II, Blackwell, Oxford, 1973, p. 769) imposerait à l'historien de ne laisser dans l'ombre aucun des aspects de la vie rurale. Chantier de grande ampleur, auquel contribue l'ouvrage collectif édité par Jesper Carlsen qui aborde de façon stimulante des thèmes aussi divers que le milieu naturel, la structure agraire, le système de culture, le paysage, toutes questions difficiles dont l'étude nécessite la mobilisation de toutes les disciplines. Le temps n'est plus d'une histoire rurale écrite dans le secret des cabinets, l'heure est à la pluridisciplinarité, et ce n'est pas un des moindres mérites de l'ouvrage que d'inviter les chercheurs à s'engager fermement dans cette voie.

Pierre Jaillette

\*  
\* \*

- **S. Mauné, *Les campagnes de la cité de Béziers dans l'Antiquité (partie nord-orientale) (II<sup>e</sup> s. av. J.-C.-VI<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*, Archéologie et Histoire Romaine, n° 1, Montagnac, 1998, 532 p. et 216 fig.**

Près de 30 ans après la synthèse historique de M. Clavel sur *Béziers et son territoire dans l'Antiquité* (1970), nous disposons enfin d'une lecture archéologique de ces campagnes du bas-Languedoc central. La publication de la thèse de S. Mauné concerne un territoire de 450 km<sup>2</sup> dans la moyenne vallée du fleuve Hérault, en gros le pays de Pézenas, à mi-chemin entre la Méditerranée et les contreforts du Massif Central. Dans cette portion du territoire de la cité de Béziers, l'inventaire des établissements découverts par des prospections permet à l'auteur de dresser un catalogue de 337 lieux occupés, dont la description en fin d'ouvrage fournit de précieux justificatifs au lecteur soucieux de vérifier le bien fondé des hypothèses émises dans les chapitres de synthèse.

La première partie – de loin la plus riche et la plus convaincante – concerne la dynamique du peuplement. Analysant parallèlement la densité de l'occupation, les formes et la hiérarchie des habitats, l'A. dresse un tableau des mutations qui scandent l'histoire des campagnes, de la fin du II<sup>e</sup> Âge du Fer à la fin de l'Antiquité. Le premier aspect de cette reconstitution concerne la dispersion précoce de l'habitat en plaine, bien antérieurement à la colonisation romaine que l'on pensait à l'origine de ce processus mal cerné. Ce début de « déperchement » est bien décrit (mais on se demande comment, quelques lignes plus loin, les habitats perchés voient croître leur superficie, p. 17), et s'expliquerait par un contexte de sécu-

rité et d'essor démographique. Aux anciens *oppida*, qui conservent leur activité mais semblent en profonde mutation, viennent donc s'ajouter des établissements épars, interprétés comme des exploitations autonomes qui pourraient correspondre aux fermes indigènes, mieux connues en Gaule chevelue ou dans la région Toulousaine. Une découverte tout aussi stimulante est celle de « villages » de plaine, forme de groupement d'un type inédit. Il s'agit de nébuleuses un peu floues d'unités domestiques autour d'un espace central non bâti, insoupçonnées jusqu'à présent et mises en évidence grâce à l'affinement des méthodes de prospection. Occupés brièvement de la première moitié du II<sup>e</sup> s. av. à la fin du I<sup>er</sup> s. av., dépourvus d'élément défensif, ces groupements rompent radicalement avec la culture des *oppida* et pourraient se singulariser par une spécialisation agricole. Bien évidemment, l'A. n'oublie pas de souligner les nombreuses incertitudes pesant sur la caractérisation de ces nouveaux établissements, qui ne sont pour l'instant qu'aperçus en surface. Voilà une piste ouverte pour des fouilles futures, susceptibles de renouveler radicalement notre vision des sociétés indigènes méridionales.

L'essor et la dispersion du peuplement se confirment et s'amplifient après la conquête, jusqu'au point culminant du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. qui connaît un semis de peuplement d'une densité incomparable. En cela, le Biterrois ne se démarque pas des grandes tendances relevées en de nombreux secteurs de la Narbonnaise, où l'on a pu avancer que cette diffusion des établissements pouvait traduire, tout autant qu'un accroissement de la population, l'équipement des terroirs en annexes et équipements agraires : aires de travail, de stockage, de stabulation, ... Cette interprétation, étayée par la fouille d'une dizaine de ces « annexes agraires » en Languedoc oriental, a été développée ces dernières années par les équipes rassemblées au sein du programme Archaeomedes (*Les Nouvelles de l'Archéologie*, n° 57, p. 46-50). Face à cette orientation qu'il perçoit comme dangereusement hégémonique, S. Mauné fait entendre sa note personnelle, récusant dans sa zone l'idée de telles installations en lieu et place desquelles il verrait plutôt de petites unités autonomes. L'une des idées fortes de son argumentation réside dans la réévaluation des exploitations familiales, qui constitueraient l'assise majeure du système agraire. C'est une bonne chose que de proposer une telle alternative à la vision actuellement dominante d'une économie rurale partagée entre l'initiative des agglomérations (*oppidum*, village ou *vicus*) et celle des domaines aristocratiques. En Biterrois, les agglomérations ne semblent pas animées par un grand dynamisme, contrairement à ce que l'on observe dans la vallée du Rhône ou en Languedoc oriental. Par contre, les campagnes de Béziers s'alignent sur la situation régionale en ce qui concerne la place du grand domaine, bien limitée en deçà de l'image que l'on s'en faisait anciennement. Le modèle Biterrois serait donc celui d'un tissu vivace d'exploitations de petite ou de moyenne envergure, dominé par la population indigène avec un apport de colons italiens si l'on en croit l'épigraphie et la toponymie. Une telle construction nous est proposée à travers une argumentation solide, avec cependant deux réserves qui tiennent à l'état actuel des recherches. D'une part, l'A. souligne que les petits établissements identifiables comme annexes agricoles demeurent bien peu nombreux en Biterrois et l'on peut se demander s'il ne s'agit pas d'une lacune de l'inventaire archéologique. On apprend en effet dans l'introduction que les prospections sont demeurées partielles sur l'essentiel du territoire envisagé. La densité sans pareille des découvertes dans les quelques zones soumises à un travail systématique (fig. 3) laisse entrevoir la part de la documentation méconnue ailleurs, particulièrement les petits établissements qui peuvent couvrir une surface inférieure à 100 m<sup>2</sup> et ont toutes les chances d'échapper à une prospection rapide. Seconde réserve à l'égard de la démonstration, il faudra attendre quelques fouilles pour ancrer dans la réalité le modèle de la ferme ou de l'exploitation autonome. On mesure à ce point tout l'intérêt du questionnement conduit par l'A., qui loin d'enfermer l'analyse dans des schémas convenus, bouscule les certitudes et ouvre des pistes à explorer par des fouilles...

Dans les siècles qui suivent cet apogée du haut Empire, le Biterrois se distingue moins nettement des zones voisines. La « crise du III<sup>e</sup> s. » concerne en réalité essentiellement le II<sup>e</sup> s. et se manifeste comme ailleurs, causant en priorité l'abandon des établissements petits et moyens : annexes agraires ou exploitations familiales ? Selon l'hypothèse privilégiée, l'interprétation oscille entre la restructuration de l'équipement agraire et des difficultés limitées à certaines exploitations (Archaeomedes) et le déclin généralisé de l'exploitation paysanne (Mauné). Là encore, l'A. sait reposer les questions du développement rural et de la structure foncière, débat que l'on n'est pas près de clore. Après cette phase de turbulences, le semis rural apparaît bien dégraissé au IV<sup>e</sup> s., période durant laquelle le déclin semble enrayé, notamment par la création d'une série de petits établissements peut-être voués à la reconquête de terroirs un temps délaissés. Ces points marqueraient un habitat instable ou saisonnier, dans le cadre d'une économie plus tournée vers le pastoralisme. La trame du peuplement est alors fournie par les grands établissements héri-

tés du haut Empire, domaines aristocratiques et villages embryonnaires. Les éléments de la mutation sont réunis, mais l'A. se garde de fournir trop vite des certitudes. Le terme de l'enquête est atteint lorsqu'une nouvelle chute du peuplement marque, au VI<sup>e</sup> s., la désagrégation du système antique. La documentation et l'argumentation faiblissent alors, cédant du terrain à des explications événementielles plus convenues : pestes, invasions et troubles envahissent le discours, au grand dam de l'A. qui ne cesse de s'en défendre. À propos du perchement de l'habitat – qui une fois de plus me semble surévalué – S. Mauné reprend l'idée de L. Schneider (auteur d'une thèse remarquable sur la zone voisine dans le haut Moyen Âge, à paraître) de points de fixation du pouvoir wisigoth, dans son face-à-face avec les Francs menaçants. Hors des zones de contacts, ces points de perchement seraient le fait de riches possédants repliés avec leurs gens sur des points défensifs. Voilà qui élargit les perspectives sur ces établissements perchés qui n'ont pratiquement jamais été fouillés sinon de manière ponctuelle et hâtive. Là encore, on saura gré à l'A. d'avoir enjambé les lacunes documentaires pour poser les problèmes de la recherche régionale.

Consacrée à l'économie, la III<sup>e</sup> partie s'avère plus faible faute de données suffisantes sur l'organisation de la production, données que seules des fouilles amples seraient à même de livrer. L'A. parvient tout de même à remettre en cause un certain nombre d'idées reçues, comme par exemple le primat de la viticulture, dont il invite à relativiser l'importance pour redonner toute leur place à la céréaliculture et à l'élevage. La IV<sup>e</sup> partie s'attache aux aspects culturels et funéraires, mais là encore les données originales font défaut et l'exposé piétine autour de quelques idées générales. Malgré ce, l'impression d'ensemble demeure largement positive : les recherches biterroises sont en bonne voie...

*Claude Raynaud*

\*  
\* \*

# AGER

## Association d'étude du monde rural gallo-romain

Siège social : École normale supérieure, 45 rue d'Ulm, 75230 Paris cedex 05

✉ F. Favory, 12 rue de Dessus les Vignes, F-25410 Velesmes-Essarts

## ***Bulletin d'adhésion pour les années 1998 et 1999***

AGER a été créée au mois de février 1991. Son but est de promouvoir la recherche dans le domaine de l'archéologie et de l'histoire rurales de la Gaule romaine, d'en valoriser l'image et de participer à une relance des recherches en la matière.

Dans ce but, elle organise un Colloque tous les deux ans et diffuse chaque année un Bulletin de Liaison, de 25 à 35 pages, contenant diverses informations et actualités des recherches en la matière.

L'adhésion est ouverte à toute personne intéressée par les thèmes de l'association. La cotisation annuelle est fixée, en 1998 et 1999 encore, à 100 FF. Les membres étrangers payant par eurochèque sont priés d'augmenter leur versement de 20 FF afin de faire face aux frais bancaires.

La cotisation annuelle donne droit automatiquement au Bulletin de Liaison. Les Actes des Colloques sont remis à un prix préférentiel aux adhérents en ordre de cotisation l'année du colloque **et** celle qui précède (200 F).

**L'année de votre dernière cotisation est portée sur l'étiquette adresse de cet envoi.**



### **Bulletins d'adhésion 1998 et 1999**

*à renvoyer à F. Favory, 12 rue de Dessus les Vignes, 25410 Velesmes-Essarts*

Je soussigné(e)

NOM .....

QUALITÉ .....

ADRESSE .....

.....

TÉL. ....

**souhaite adhérer à l'Association "AGER"**

• pour l'année 1998 : 100 FF\*

• pour l'année 1999 : 100 FF\*

**par chèque libellé à l'ordre de "AGER"**

Date et signature

\* Rayer la mention inutile.



